

Réunion commune Conseil Régional d'Alsace – Conseil Général du Bas-Rhin – Conseil Général du Haut-Rhin

Congrès d'Alsace

Le jeudi 1er décembre 2011

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

J'attends que tout le monde se mette à sa place dans cette salle que vous découvrez, je pense, avec beaucoup d'agrément, que les invités aient trouvé un siège et que nos services soient à leur place. Nous allons pouvoir commencer, si tout va bien. Merci. Je vais me lever, c'est la moindre des choses, en espérant que vous m'entendiez aussi bien que si j'étais resté assis.

Monsieur le Président du Conseil Régional d'Alsace....

M. Raphaël NISAND, Conseiller général du Bas-Rhin.

M. le Président, nous sommes en désaccord avec la façon dont... faire siéger à l'arrière-fond de la salle, mais il n'y a aucune raison que les présidents de groupes socialistes soient séparés de leurs groupes alors qu'ils avaient demandé...

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Au niveau de l'organisation, franchement, on m'avait proposé, et même demandé qu'effectivement puissent être installés les présidents de groupe au premier rang. Si vous ne voulez pas y siéger, n'hésitez pas, retournez dans votre groupe.

Applaudissements dans la salle.

Mesdames et messieurs. J'allais presque dire cher maître, vous n'êtes pas au prétoire, vous êtes ici dans une assemblée républicaine, même si elle n'est pas institutionnellement prévue. C'est un fait tout à fait exceptionnel sur lequel je reviendrai. Et, par rapport à cette exception, je solliciterai de chacune et chacun

d'entre vous le respect de ceux qui ont effectivement réussi à amener ce progrès. Si vous le permettez, je vais reprendre mes salutations.

Monsieur le Président du Conseil Régional d'Alsace et Ministre, cher Philippe, merci d'être là, ainsi qu'à toi, Guy-Dominique KENNEL, Président du Conseil Général du Bas-Rhin. Je salue tous nos collègues conseillers régionaux, conseillers généraux du Bas-Rhin, tous mes collègues conseillers généraux du Haut-Rhin.

Je salue également l'ensemble des suppléantes et suppléants présents, car il est vrai que les conseillers généraux ont des suppléantes ou suppléants. Je salue aussi très chaleureusement Monsieur le Président et les membres du Conseil économique, social et environnemental Régional d'Alsace, Mesdames et Messieurs les Parlementaires présents, Mesdames et Messieurs les Maires présents. Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile, Mesdames et Messieurs les agents de nos trois collectivités alsaciennes qui sont particulièrement à l'écoute de ce qui est en train de tracer le devenir de chacun d'entre nous, Mesdames et Messieurs, Chers Alsaciens et Alsaciennes qui sont à notre écoute et suivez ce débat, C'est un honneur et une grande fierté, pour l'ensemble des conseillers généraux haut-rhinois, d'accueillir ici, à Colmar, au sein de l'Hôtel du Département, le premier Congrès d'Alsace qui réunit tous les élus des deux collectivités départementales et de la collectivité régionale alsaciennes, et que j'appelais de mes vœux moi aussi et comme beaucoup d'autres, depuis plusieurs années.

À toutes et à tous, du fond du cœur, bienvenue !

À travers ce Congrès, nous nous retrouvons tous ensemble, élus des trois collectivités, pour débattre du projet de création d'un Conseil d'Alsace. Moment exceptionnel, au regard de l'histoire récente de la vie politique et institutionnelle de notre région, et même de notre pays. Jamais, avant ce jour, des élus départementaux et régionaux ne s'étaient réunis pour échanger et décider ensemble de l'avenir de leur collectivité.

Exceptionnel aussi, car nous nous donnons aujourd'hui les moyens d'écrire un nouvel avenir dans un contexte économique et social difficile, qui pourrait inciter au repli sur soi ou à l'attentisme.

Assurément, Mesdames et Messieurs, nous ne sommes pas dans des stratégies de concentration ou de centralisation du pouvoir ; nous sommes et je suis, dans la volonté de renforcer le pouvoir de faire, le pouvoir de bien faire et, autant que possible, le pouvoir de faire le bien, pour nos populations et pour nos territoires. Nous exprimons aujourd'hui la volonté de projeter nos collectivités dans de nouvelles perspectives, avec l'idée d'affirmer et de partager plus que jamais ce qui

fait sens dans notre responsabilité d'élus : servir toujours mieux tous les Alsaciens et construire l'avenir de toute l'Alsace.

Tenir cet engagement n'est en rien une évidence. Cela ne se décrète pas. Vouloir servir toujours mieux tous les Alsaciens et construire l'avenir de l'Alsace, c'est d'abord et avant tout partager nos expériences personnelles et collectives multiples, c'est prendre en compte les identités et les réalités vécues par nos populations, c'est cibler les enjeux du développement futur de notre région, c'est valoriser les nombreux atouts et potentiels existants, c'est se fixer des objectifs clairs, c'est enfin adapter en conséquence nos modes d'organisation et d'intervention.

Aussi, la seule évolution de nos collectivités, qui ne prendrait pas en compte ces grands principes, ne pourrait avoir de sens. Le projet de Conseil d'Alsace a évolué, et c'est parce qu'il a évolué dans son approche, dans son mode de construction, dans son contenu, dans ses objectifs, que je souhaite aujourd'hui avec les conseillers généraux haut-rhinois, le porter avec force.

J'aurai l'occasion d'y revenir plus tard, au cours de cette séance, lorsque je présenterai les fondements du projet pour l'Alsace peut-être tout de suite, même, sachant que le document qui vous a été transmis à tous comporte trois parties. J'en porterai la première, Guy-Dominique la seconde, et Philippe RICHERT la troisième comme cela nous aurons, au bout d'une demi-heure, pris chacun la parole, non pas pour dire le projet pour l'Alsace, mais pour poser les principes qui nous ont déjà fédérés ou qui en tout cas en ont fédéré beaucoup d'entre nous, pour que, maintenant, tous puissent y apporter leur contribution, le développer, et le rendre efficace pour notre territoire alsacien.

Avant de passer à cette première partie, je voudrais quand même, et sachant que cela a été fait au Conseil Régional, je ne vous proposerai pas de refaire une minute de silence, mais permettez-moi d'exprimer à notre collègue Jean-Jacques FRITZ notre profond respect pour toute l'œuvre qu'il a accomplie et souhaiter à Laurent BURCKEL, qui le remplace, la bienvenue dans notre assemblée puisque c'est la première fois qu'il siège, je crois.

Je voudrais terminer ce propos inaugural, à cet instant, en exprimant une double satisfaction, à la fois collective et personnelle.

Ce Congrès s'inscrit dans un long processus qui s'est accéléré au cours de ces derniers mois. Dès 2004, lors de mon élection à la présidence du Conseil Général du Haut-Rhin, ici même, j'appelais à renforcer la coopération institutionnelle en Alsace – ici dans cette assemblée, il y a donc 7 ans et demi – et à aller au plus vite vers le Conseil d'Alsace sous la forme d'un Congrès.

Avec Philippe RICHERT, alors Président du Conseil Général du Bas-Rhin, nous avons développé de nombreuses coopérations. Elles ont été poursuivies et renforcées ensuite avec Guy-Dominique KENNEL. Elles ont d'ailleurs donné lieu à l'organisation d'un premier congrès interdépartemental à Sélestat fin 2008. Ce travail de coopération n'a cessé de se renforcer, également avec la Région, sous la présidence d'Adrien ZELLER, puis d'André REICHARDT, et maintenant de Philippe RICHERT. Nous comptons aujourd'hui plus d'une trentaine de domaines de coopération entre nos différentes collectivités.

Forts de ces partenariats très étroits et des premières réflexions sur la réforme des collectivités et l'avenir des institutions en Alsace, nous avons signé dès le 22 janvier dernier – il y a donc presque un an – un premier accord, dans le droit fil du discours que j'avais osé prononcer lors de mes vœux aux Maires en début d'année.

Cet accord a été assurément un élément déclencheur du processus – parce que nous avons déjà été d'accord à ce moment-là qui a abouti aujourd'hui à la rédaction d'un texte fondateur pour la réunion des trois assemblées en Congrès et pour le projet de création d'une nouvelle collectivité qui serait dotée de pouvoirs élargis. Nous y reviendrons peut-être en cours de séance, mais c'est réellement en fait, là, le cœur du projet.

Ainsi, après une période au cours de laquelle chaque collectivité a exprimé son point de vue, ses attendus, avec Philippe RICHERT et Guy-Dominique KENNEL, nous avons trouvé ensemble un chemin pour aller de l'avant et poser les bases d'un nouveau projet

Nous l'avons voulu le plus fédérateur pour notre région, ses deux départements et l'ensemble des populations. Nous avons voulu qu'il ait vocation à être enrichi et porté par le plus grand nombre.

En conclusion de ce temps d'accueil, je tiens à dire combien notre détermination pour porter le Conseil d'Alsace est grande. Elle est à la hauteur de l'exigence démocratique du référendum – qui est réellement peut-être le moment le plus important, cette rencontre avec la population – et du choix qui devra être fait par les Alsaciens.

Je tiens ici même à saluer toutes celles et ceux qui, au cours des semaines et mois passés, se sont engagés dans ce travail collectif – aussi collectif qu'il a pu l'être en tout cas – et ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à apporter leur pierre à l'ouvrage. Je remercie aussi toutes celles et ceux qui, en très grand nombre je n'en doute pas, porteront ensemble, avec nous, ce projet auprès des Alsaciens, avec pour mission d'expliquer, écouter, partager et éclairer, du mieux possible, le choix de chacun de nos concitoyens.

Mesdames et Messieurs, nous le savons tous, ce Congrès n'est pas un aboutissement. Ce Congrès n'est pas non plus une étape, ce Congrès est un début. Après une longue période, aujourd'hui, il est le début d'une nouvelle période. Je l'avais déjà dit lors du Congrès des Maires, comme le disait cette citation de Henry Ford qui nous convient, je crois, aujourd'hui tellement bien, car c'est un pari : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ». Je pense que cette phrase pourrait pratiquement être notre credo. Nous allons essayer de rester ensemble, et pas seulement essayer, nous allons le faire.

Je vais maintenant m'asseoir. Bienvenue à toutes et tous, merci d'être là et maintenant, commençons à travailler ensemble.

Applaudissements dans la salle.

Merci. Notre travail ensemble aujourd'hui a dû être minuté, chronométré, organisé, orchestré. J'espère qu'il continuera quand même de donner la meilleure satisfaction à chacun. Nous devons rester dans les temps impartis. Maintenant vous les connaissez, et moi-même je vais essayer de m'écarter le moins possible de ce qu'il est prévu que je dise pour que nous respections le temps, car si nous n'arrivons pas à bien partager la parole ensemble, nous risquons, finalement, de ne pas bien conclure ensemble.

Mesdames, Messieurs,

Il m'appartient désormais de présenter les fondements du projet relatif à la création d'une nouvelle collectivité alsacienne, appelée Conseil d'Alsace. Nous voulons créer, pour l'Alsace, une collectivité nouvelle qui réunira les deux Conseils Généraux et le Conseil Régional au sein d'une seule et même institution, dotée de pouvoirs nouveaux et adaptée aux enjeux de nos territoires.

C'est un moment fondateur que nous vivons aujourd'hui à Colmar ! Nos collectivités ont toujours démontré leur pertinence et leur efficacité dans le temps, et elles le démontrent encore aujourd'hui.

Nos trois collectivités remplissent, en effet, avec efficacité leurs missions, et nous pouvons être fiers de toutes les politiques que nous avons menées jusqu'ici. Tous nos savoir-faire et tous nos savoir-être sont une vraie richesse.

Néanmoins, face aux évolutions profondes de notre monde, nous avons le devoir de réfléchir à ce qu'il sera demain, à bien prendre en compte l'environnement dans lequel nous aurons à intervenir, les enjeux et les besoins auxquels nous devons faire face.

Aussi, avons-nous le devoir de réfléchir à l'évolution de nos organisations. Il en va de notre contribution la plus grande au bien-vivre ensemble des Alsaciens, qui est étroitement lié à la prospérité future de notre région.

Cette évolution n'est donc en rien une contestation de l'existant. Elle est la traduction de notre volonté à aller de l'avant, à toujours être en capacité de faire pour l'avenir de l'Alsace, à toujours être en situation d'agir au service des Alsaciens.

C'est dans cet objectif que nous nous engageons en faveur du Conseil d'Alsace qui, dans ses fondements, remet clairement en question notre façon de voir collectivement notre région et son développement, il remet en question notre façon d'imaginer et de porter les projets stratégiques et d'organiser notre collectivité pour agir toujours plus dans la proximité. Cette approche, par le projet pour l'Alsace, est un point fondamental dans notre démarche. Un autre point fondamental est notre volonté de disposer d'un pouvoir d'action renforcé, à travers l'intégration de nouvelles compétences. Être à l'avant-garde de la décentralisation sera une grande avancée pour notre région notamment au regard de sa situation géographique dans un espace trinational français, suisse, allemand, toujours plus prégnant pour notre développement économique et l'emploi.

Mesdames, Messieurs, à travers le projet de création d'une nouvelle collectivité, nous voulons exprimer une belle et forte ambition. Nous voulons d'abord et avant tout construire une collectivité d'hommes et de femmes au service des hommes et des femmes qui vivent et font l'Alsace.

Nous voulons garantir le bien-vivre ensemble de tous en Alsace, dans le Bas-Rhin, dans le Haut-Rhin.

Vous avez lu dans le rapport les principes fondateurs de notre projet pour l'Alsace et leurs déclinaisons. Je ne vais donc pas les citer une par une. J'insisterai, en revanche, sur certains points qui me paraissent fondamentaux.

Notre projet pour l'Alsace prend en compte cinq grands enjeux. Nous voulons une Alsace compétitive, nous voulons une Alsace résolument rhénane, nous voulons une Alsace solidaire, nous voulons une Alsace écologique. Au final, nous voulons une action publique efficace.

Premier de ces piliers, la compétitivité donc, c'est-à-dire l'emploi. L'économie et l'emploi, l'innovation et la recherche, mais également l'éducation de nos jeunes, seront plus que jamais érigés en priorités absolues. À travers le Conseil d'Alsace, nous nous engageons à mettre tout en œuvre afin de contribuer au retour d'une économie créatrice d'emplois. Notre région n'est plus aussi dynamique qu'elle l'a été. Ses atouts doivent être fédérés et ses faiblesses combattues, ensemble.

À ce stade, deux évolutions me paraissent essentielles dans notre future organisation, à savoir l'adaptation de nos deux outils de développement économique et de promotion touristique, à travers la mise en place d'une Agence de Développement économique d'Alsace et d'une Agence de Développement touristique uniques. Mais nous devons aussi redéfinir notre soutien au monde économique et aux clusters (groupes) les plus performants, en optimisant nos aides et en innovant en matière d'ingénierie financière au bénéfice de nos entreprises.

Deuxième pilier, une Alsace absolument rhénane. Le Conseil d'Alsace entend plus que jamais valoriser notre héritage de l'humanisme rhénan et consolider la présence et l'affirmation de l'Alsace dans la grande Région trinationale du Rhin Supérieur. Dans cet esprit, deux innovations se dégagent à mes yeux : l'intégration de nouvelles compétences et le renforcement de nos grandes infrastructures. Compte tenu du potentiel de développement inhérent à notre région frontalière, au cœur de l'Europe, nous nous devons en effet d'intégrer de nouvelles compétences, en particulier par le transfert de pouvoir normatif et réglementaire – et là, Philippe, tu as déjà été force de proposition et nous réussirons ce pari, ensemble – dans toute une série de domaines.

Je citerai deux exemples :

- Tout d'abord le droit du travail, à travers le droit local – est-ce une illusion ? mais nous essaierons – afin de pouvoir adapter certaines situations locales – et nous en connaissons – et de pérenniser les conditions de l'emploi frontalier.
- Mais aussi l'Éducation, et tout particulièrement l'enseignement des langues, avec l'ambition de rendre obligatoire – quand, pour combien, cela reste à définir – l'apprentissage du français, de l'allemand et de l'anglais et de faire ainsi des jeunes Alsaciens de réels modèles européens en matière de multilinguisme.

Le Conseil d'Alsace, en tant que collectivité stratégique en charge des enjeux majeurs de l'Alsace, agira également comme un moteur pour conforter nos grandes infrastructures, complémentaires les unes par rapport aux autres, et indispensables à la vitalité et à l'attractivité de nos territoires dans la compétition économique mondiale. Vous avez dit TGV... par exemple.

L'enjeu est de taille. Il concerne notre équilibre territorial, fondé sur le développement homogène de notre région autour de grandes métropoles que sont notamment Strasbourg, notre capitale alsacienne et européenne dont nous sommes fiers, et Bâle-Mulhouse, ville-monde, dans un espace élargi à la grande Région trinationale du Rhin supérieur, une véritable communauté d'intérêts de 6,5 millions d'habitants, officiellement reconnue, il y a exactement un an, par toi, Philippe, au nom de la France, et par Bonn et Berne, par les trois États français, allemand et suisse.

Ce bassin de vie trinational, espace européen d'excellence, demeure aujourd'hui l'une des rares régions d'Europe, qui continue de prospérer et de produire des richesses. C'est exceptionnel. Il est ainsi de notre devoir de le promouvoir, de le développer, de le renforcer.

Dans ses fondements, le Conseil d'Alsace, tel que nous voulons le construire, constituerait indéniablement un des meilleurs outils à notre portée pour renforcer l'ensemble des fonctions supérieures que sont, par exemple, les transports, la recherche et le développement, ou encore les universités, dans cette grande Région trinationale,

J'ai toujours été convaincu, avec beaucoup d'autres, que la coopération transfrontalière est une bataille de tous les jours, car nous traçons là, avec nos voisins allemands et suisses, le cadre de notre avenir. C'est notre destin commun ! L'Union européenne, dans son Livre vert pour la cohésion territoriale, ne s'y trompe pas et suggère pertinemment la constitution de grandes régions métropolitaines de l'ordre de 6 à 10 millions d'habitants, afin que nos territoires puissent maintenir et consolider leur compétitivité dans la concurrence mondiale. C'est un enjeu fondamental pour que subsiste le modèle humaniste européen. C'était d'ailleurs l'une des autres voies que nous aurions pu explorer ensemble, celle d'une fédération de départements, et qui aurait également présenté de réels intérêts. Mais nous sommes dans cette situation et voulons la faire prospérer.

Troisième pilier, et il est étroitement lié aux deux autres que je viens de citer : une Alsace solidaire. Vous l'aurez ainsi compris, chers amis, le Conseil d'Alsace sera une collectivité résolument tournée vers ses voisins, mais aussi une collectivité de proximité résolument tournée vers nos concitoyens alsaciens qui aspirent à une action publique toujours plus proche d'eux, au sein de leurs territoires, toujours plus performante, et donc toujours plus efficace.

L'efficacité des nombreuses politiques sociales qui ont été menées, notamment par les Conseils Généraux, au cours des dernières années n'est plus à démontrer. Notre nouvelle organisation viendra conforter l'ensemble de ces acquis. L'homme et son plein épanouissement seront placés au cœur des préoccupations premières de cette nouvelle collectivité. Accompagner à tous les âges de la vie nos populations, notamment les plus fragiles, ne laisser personne au bord de la route, c'est notre modèle de vie humaniste européen : voilà certainement notre cœur de mission, celui qui donne tout son sens à notre action d'élus.

Quatrième et dernier pilier une Alsace écologique. La préservation de notre environnement est, elle aussi, consubstantielle de notre identité rhénane. À travers ce Conseil d'Alsace, sachons continuer, comme nous l'avons toujours été par le passé, à

être précurseurs et exemplaires dans ce domaine, qui par sa transversalité impacte inévitablement le bien-vivre ensemble et le confortement du lien social dans nos territoires.

L'économie, l'emploi, les coopérations avec nos proches voisins, les solidarités, ainsi que l'ensemble des services de proximité, n'auront de sens que si nous sommes en capacité de protéger durablement notre cadre de vie pour faire en sorte que chacun vive, au quotidien, dans la sérénité.

Le défi est grand. Il prend en compte la diversité de nos territoires, urbains, périurbains et ruraux, la multiplicité de nos paysages, de la plaine du Rhin aux collines, vallées et montagnes, la densité de nos activités économiques, fortes d'un tissu industriel ou d'une agriculture à préserver et de nouveaux secteurs à promouvoir.

Cinquième et dernier pilier : une action publique efficace. À travers ses grands principes fondateurs, sa démarche d'élaboration, la prise en compte de notre région dans toutes ses réalités, le projet ou la base du projet de Conseil d'Alsace aspire véritablement à une action publique toujours plus lisible et efficace.

Dans cet esprit, nous allons bien sûr rechercher des économies d'échelle et une mutualisation des services ressources, mais je suis aussi convaincu que c'est en nous appuyant sur l'organisation actuelle de nos services départementaux et régionaux - organisations qui sont de très grande qualité et qui ne demandent qu'à s'améliorer -, que c'est en nous appuyant sur les savoir-être et les savoir-faire de nos agents territoriaux, que nous continuerons à apporter à nos concitoyens des services d'excellence dans la proximité et ainsi à faire usage des deniers publics de la façon la plus vertueuse.

Mesdames et Messieurs, à la lecture de ses principes fondateurs, ce Conseil d'Alsace apparaît clairement comme un projet partagé, en prise directe avec les attentes de nos concitoyens.

Ces principes fondateurs pour l'Alsace, je vous propose de les enrichir au cours de notre débat.

Ils s'inscrivent dans un cadre stratégique qui identifie une dizaine de projets majeurs. C'est là aussi une avancée majeure. À l'image du renforcement de nos grandes infrastructures de transports – aéroports, port rhénan, TGV –, chacun des projets ainsi ciblés sera porté par un élu, doté de pouvoirs de représentation et disposant des moyens nécessaires à l'exécution de sa mission.

C'est en partie l'objet de la deuxième partie de notre rapport dont la présentation revient désormais à Guy-Dominique KENNEL.

Je vous remercie de votre attention.

M. le Président du Conseil Général du Bas-Rhin, Guy-Dominique KENNEL

Monsieur le Ministre, Monsieur le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Mesdames et Messieurs, chers Collègues, je voudrais en cet instant m'adresser également à l'ensemble de nos personnels qui sont derrière leurs écrans, je pense, à l'instant, en les remerciant pour leur travail efficace tout au long de l'année et en les encourageant, aussi, à participer de manière active à la construction de leur propre futur.

Mes chers collègues, je voudrais tout d'abord vous dire ma joie d'être présent ce matin, dans cette configuration inédite, pour jeter ensemble les bases de la future collectivité unique d'Alsace. Cela fait tant d'années que nous en parlons... Nous devons aujourd'hui nous réjouir d'être parvenus à concrétiser un vœu porteur d'espoir pour notre région, nos territoires et tous les Alsaciens.

Mais ce vœu ne sera exaucé que si le projet que nous soumettons d'abord à vos suffrages et ensuite à l'ensemble des Alsaciens répond clairement à des impératifs d'efficacité, de simplification et de renforcement du rôle de l'Alsace, tant dans nos territoires que dans un espace national ou encore international.

Le Conseil d'Alsace n'est pas une fin de soi. C'est une collectivité au service d'un projet.

C'est pour cela que nous devons être concrets, pragmatiques et ambitieux. Le projet stratégique que nous vous proposons répond à ces trois exigences souveraines, et nous avons l'obligation de les garder constamment présentes à l'esprit afin de ne pas dévier de la voie que nous nous sommes tracée. Cette voie, l'unique objectif de notre démarche, c'est celle de répondre du mieux possible aux attentes de nos concitoyens en leur offrant des services de qualité dans la proximité.

En cette période de crise, l'emploi est bien évidemment la première préoccupation de nos concitoyens, et il nous appartient de créer les conditions favorables au développement de l'activité dans notre région afin de pérenniser nos entreprises et d'en attirer de nouvelles. Le monde économique attend avec impatience ce Conseil d'Alsace les Chambres consulaires nous ont d'ailleurs précédés dans le regroupement, car les entreprises ont besoin de l'appui des collectivités. Elles attendent la mise en œuvre d'un guichet unique, une agence économique commune, une agence touristique unique... Elles comptent sur le développement du très haut débit et une politique offensive pour leur permettre un accès facilité aux nouveaux usages numériques, mais elles savent aussi que nous devons aller plus loin en matière de synergies avec nos partenaires allemands et suisses, avec l'Université de Strasbourg et l'Université de Haute Alsace, mais aussi les établissements de

recherche de tout le Rhin Supérieur. Les réponses que nous pouvons aujourd'hui leur apporter sont trop partielles et ne permettent pas, ou trop peu, de soutenir l'innovation, seule alternative crédible au déclin industriel. C'est pourquoi, en conjuguant nos savoir-faire et notre surface financière, nous disposerons demain d'une force de frappe supérieure pour jouer un rôle de levier pour l'économie alsacienne, en lien bien entendu avec les services dédiés des Agglomérations et les socioprofessionnels. Nous avons la chance de pouvoir créer un outil performant au service de l'emploi et de retrouver l'attractivité économique de notre région. Ne ratons pas cette occasion unique !

Naturellement, l'économie est étroitement liée à une parfaite accessibilité de nos territoires et à une fluidité des déplacements. Nous sommes au cœur de l'Europe, demain nous serons un nœud ferroviaire de la grande vitesse continentale. Nous disposons également de deux aéroports internationaux. Notre position le long du Rhin nous donne une ouverture portuaire vers le nord de l'Europe et ses grands ports. Nous avons aussi la chance de pouvoir développer le canal Saône/Rhin sur le volet fluvial qui demeure une piste d'avenir. Il nous faut donc jouer avec ces atouts incomparables auxquels aucune région française ne peut prétendre. Seul le Conseil d'Alsace pourra réunir nos actions parallèles au mieux, concurrentes parfois, pour nous permettre de parler d'une seule voix. Seul le Conseil d'Alsace pourra mettre en relation ces différentes plates-formes pour créer un maillage dynamique et indispensable pour le développement économique. Par ailleurs, pour poursuivre les projets d'ouverture ferroviaire vers la Suisse et l'Italie ou à travers la Magistrale, nous serons plus efficaces et plus forts si nous défendons ensemble les intérêts de l'Alsace. Au niveau des transports en commun, le concept très médiatique de carte orange régionale, s'il est mené par un opérateur unique, gagnera en crédibilité et répondra vraiment aux besoins des usagers. De même, en demandant le transfert intégral du réseau routier alsacien dans le giron de la Collectivité Unique, nous nous assurons une pleine maîtrise sur les projets et nous pouvons apporter des réponses adaptées, là où les difficultés se font réellement sentir, sans être contraints d'attendre les programmes de l'État. Enfin, notre maîtrise en matière de transports doux n'est plus à démontrer et nous devons multiplier les liaisons entre nos territoires.

À travers ce programme ambitieux en matière de transports et de déplacements, nous souhaitons également contribuer à faire de notre région une référence dans le domaine du cadre de vie et du développement durable. Si aujourd'hui, chacune de nos trois collectivités est exemplaire à bien des égards, il est évident que nous ne disposons pas, parfois, de la taille critique pour mener des actions d'envergure. Nous devons coordonner l'ensemble de nos politiques pour impulser des changements de

comportement sensibles, mais aussi pour promouvoir une croissance verte. C'est vrai pour les transports, mais aussi dans le domaine du logement où nous aspirons à être encore plus présents pour que nos concitoyens, notamment les plus fragiles, disposent d'un parcours résidentiel sécurisé.

C'est également le cas pour les services à la personne où nous devons aller plus en avant dans la territorialisation de nos personnels pour adapter nos réponses et créer un guichet unique en matière sociale pour éviter les lourdeurs qui pénalisent ceux qui sont déjà dans la difficulté ou qui sont en recherche de réponse. Bien entendu, nous travaillerons en étroite collaboration avec les communes, les intercommunalités et les grandes villes qui resteront nos premiers partenaires dans tous les territoires. Le Conseil d'Alsace, mes chers collègues, sera le garant des Territoires et de leur identité.

Le développement durable, c'est aussi se donner les moyens de prendre en charge nos seniors, nos personnes en situation de handicap ou dans la précarité afin de faciliter leur insertion dans la société. Là encore, en mutualisant nos compétences, nous simplifions nos procédures et nous facilitons au quotidien l'accès de tous aux aides dont ils ont besoin. C'est également la préservation de l'environnement avec un programme régional ambitieux pour l'agriculture et les circuits courts ou encore par une réduction forte de la consommation d'espaces et la création de trames vertes et bleues, y compris en milieu urbain.

N'oublions jamais que nos décisions d'aujourd'hui impactent le territoire que nous laisserons demain aux jeunes Alsaciens. Nous avons ce devoir envers eux et seul le Conseil d'Alsace nous permettra d'être cohérents et de développer harmonieusement tous nos territoires.

La jeunesse tient d'ailleurs une place importante dans notre projet. Dans ce cadre et de manière très pratique au niveau de nos compétences respectives, nous devons nous attacher à mutualiser les personnels des collèges et des lycées pour plus d'efficacité et une meilleure mobilité pour ceux qui le souhaitent. À travers nos demandes de délégation de plusieurs compétences, notamment liées au bilinguisme ou à l'orientation, nous souhaitons que les jeunes puissent être formés en adéquation avec les potentialités d'emplois dans la zone du Rhin Supérieur. C'est une chance, chers collègues, que nous sommes en train de laisser échapper. Il est nécessaire de nous ressaisir et le Conseil d'Alsace, fort de ses nouvelles compétences, est le seul à pouvoir coordonner une vraie politique en ce sens. Avec la première Université de France à Strasbourg, celle de Haute-Alsace et les établissements suisses et allemands, nous avons les moyens de créer un pôle universitaire capable de s'inscrire

dans les tout premiers au monde, et là encore, il faut que l'Alsace puisse parler d'une seule voix.

Mes chers collègues,

Concrets, ambitieux, pragmatiques. Tous ces projets le sont sans aucun doute. Ils répondent surtout aux attentes de nos concitoyens et ils garantissent une action publique plus efficace et plus réactive en particulier grâce à une optimisation de nos gestions financières. Seuls, nous pourrions seulement les esquisser, ensemble nous les mènerons à bien. Passer du rêve à la réalité. C'est la seule raison d'être de ce projet stratégique !

J'observe d'ailleurs en ayant lu et écouté avec attention ce que les uns et les autres ont dit ces derniers jours, qu'il y a une large majorité, voire une unanimité sur le projet que je viens de présenter, et je m'en réjouis très sincèrement.

Albert EINSTEIN disait : « La vie c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre ». Alors, mes chers collègues, quelle que soit la couleur de votre bicyclette (verte, rose, bleue, tricolore...), mettons-nous en selle, ensemble et dès aujourd'hui, et faisons avancer cette Alsace unifiée au service de l'ensemble de nos concitoyens.

Applaudissements dans la salle

M. le Président du Conseil Régional d'Alsace, Philippe RICHERT

Monsieur le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, cher Charles, Monsieur le Président du Conseil général du Bas-Rhin, cher Guy-Do, Mesdames et Messieurs les Vice-présidents, Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux d'Alsace, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, En un mot : Mesdames et Messieurs les membres du Congrès d'Alsace, mais je voudrais saluer aussi le Président et les membres du CESER Alsace, vous saluer tous, Mesdames et Messieurs, et vous dire évidemment le plaisir que j'ai de pouvoir participer ce matin à cette rencontre. Cette rencontre importante parce que la séance que nous tenons aujourd'hui fera date dans l'histoire de notre région.

Non seulement c'est la première fois que le Conseil Régional d'Alsace et les deux Conseils Généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin se réunissent en formation de Congrès, mais c'est pour débattre d'un sujet central : l'organisation future de l'Alsace. C'est donc un moment tout à fait inédit que nous vivons. Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est pour regarder l'avenir et le préparer ensemble. Tous.

Souvent, au cours de son histoire, l'Alsace a connu des modes d'organisation territoriale qui lui ont été propres et qui, au final, ont forgé son âme et son caractère. Ce furent les comtés et les duchés, les villes-libres et les cités-États, l'âge de la Décapole, la province française, les départements nés de la Révolution, le Land, puis à nouveau les départements. Plus près de nous la Région, les métropoles et les intercommunalités...

Aujourd'hui, c'est cette histoire-là que nous voulons continuer. Nous voulons donner à l'Alsace la collectivité nouvelle qui lui permettra de s'organiser pour le XXI^e siècle. Voilà notre défi : regarder loin, regarder haut, avoir cette audace collective, ce sursaut qui permettra à l'Alsace tout entière de mieux jouer son rôle et de mieux tenir son rang en France et en Europe. Et, en même temps, nous concentrer sur les détails de l'organisation et des partenariats qui permettront de mieux répondre aux aspirations et aux besoins des territoires et de nos concitoyens. Pour nous donner les moyens de concrétiser notre projet. Oui, aujourd'hui, nous vous avons déposé un projet, mais nous savons bien que rien n'est définitivement ficelé. Tout est ouvert. En réalité, comme le disait Charles, tout commence.

Le document de travail que nous vous avons remis et que nos trois exécutifs vous présentent a une seule vocation : montrer les avantages et la plus-value que le Conseil d'Alsace représente pour nos concitoyens et notre région. Nous avons voulu illustrer, avec des exemples précis, ce que nous avons à y gagner en efficacité. Rien de plus. Maintenant, le travail commence. Car ce document réclame maintenant d'être amendé, modifié, complété.

Les objectifs, nous les connaissons. Ils sont très largement partagés au sein de cette Assemblée et, plus généralement, dans toute l'Alsace : dans les communes, dans les entreprises, dans les associations, nos concitoyens sont nombreux à vouloir que nous fondions enfin cette collectivité nouvelle. Certains pensent même que c'est déjà fait. Notre démarche est, disons-le, radicalement fondatrice.

Le premier de nos objectifs, c'est de répondre à l'impératif démocratique. Si les Alsaciens veulent le Conseil d'Alsace, c'est d'abord parce qu'ils ne comprennent plus très bien notre organisation actuelle. Ils ne savent pas quelles sont les compétences respectives des différents niveaux de collectivités. Ils ne savent pas répondre, souvent, à une question fondamentale : qui fait quoi ? Et, année après année, élection après élection, ils se détournent des bureaux de vote, ils ne s'intéressent plus à l'action publique que nous menons ici. Parce que tout est devenu complexe...

Ce que nous voulons offrir aux Alsaciens, avec ce Conseil d'Alsace, c'est de la simplicité, de la lisibilité, de la transparence. C'est-à-dire : plus de démocratie, en réalité.

Le deuxième objectif, c'est de construire une action publique plus efficace. Réunir nos Conseils, nos administrations, nos compétences et nos moyens, c'est aussi accroître l'efficacité administrative. Non pas qu'aujourd'hui nos administrations, nos collectivités ne soient pas efficaces ; ce que nous menons au quotidien comme travail au service des Alsaciens dans nos collectivités mérite d'être souligné. Mais nous savons aussi que nous pourrions de la sorte éviter des doublons liés à l'enchevêtrement de nos compétences respectives. Des doublons parfois dans les services. Nous gagnerons en moyens dans une période difficile que chacun reconnaît. Mais ce n'est pas seulement la crise que nous traversons ni l'état actuel des finances publiques, dans le pays et dans nos collectivités, qui doivent régler notre marche. Nous avons à agir pour l'avenir, à nous projeter dans les décennies qui viennent. Nous avons à imaginer ce que nous voulons organiser non pas simplement pour aujourd'hui, mais pour les 10, les 20 ans qui viennent. Pour 2030, 2040. Et imaginer pour les Alsaciens et l'Alsace quelle doit être notre organisation. Il s'agit de créer une collectivité qui, par sa nature même et son organisation, optimisera l'utilisation de chaque denier public...

Un troisième objectif s'offre à nous : gagner en efficacité politique. Si nous acceptons de fonder le Conseil d'Alsace et d'ouvrir aujourd'hui cette voie, nous serons collectivement plus forts. Nous pèserons davantage dans les décisions nationales pour ce qui nous concerne. Nous renforcerons également l'attractivité de nos territoires et leur compétitivité en Europe. Nous pourrions, enfin, négocier avec l'État le transfert de nouvelles compétences et de nouveaux moyens. Vous en avez parlé. En réalité, une alternative s'offre aujourd'hui à nous tous. Nous pouvons continuer à nous accommoder de la situation existante et à nous conformer à la logique française de la décentralisation. Nous sommes tous attachés à notre pays et à la République, ici. Mais ce n'est pas faire injure à la France que de dire que son modèle de décentralisation n'est pas le plus abouti au monde... Et c'est le Ministre en charge des Collectivités qui vous le dit.

Acceptons-nous cette situation ? Ou, au contraire, voulons-nous, comme la loi nous en ouvre la possibilité, créer du nouveau, de l'inédit, en dotant l'Alsace d'une collectivité nouvelle qui serait totalement conforme à ses réalités territoriales et à sa vocation formée de la réunion des Conseils Généraux et du Conseil Régional et dotée de compétences nouvelles et utiles ? Voilà notre responsabilité. Elle est énorme. Nous pouvons choisir pour l'Alsace une autre logique d'organisation territoriale. Nous pouvons, si nous le décidons, retenir le meilleur de ce qui existe, par exemple, chez nos voisins allemands et dans d'autres pays européens. Je crois en la décentralisation. Je crois en notre capacité collective à relever ce grand défi.

Parce que je crois en l'Alsace. Parce que je crois que l'on peut faire confiance, dans chacun de nos territoires, aux élus locaux, en leur confiant des compétences et des responsabilités qu'ils exerceront mieux localement. Ce que nous avons à faire ensemble ne se résume pas uniquement à la fusion de nos assemblées et de nos administrations. C'est le moyen, non pas le but.

Le but, c'est de choisir, pour l'Alsace, une éthique de la responsabilité. Le but, c'est de faire pleinement confiance aux élus locaux pour répondre aux enjeux du temps présent et préparer l'avenir. Le but, c'est de faire confiance à l'Alsace et aux Alsaciens. Aujourd'hui, nous avons à engager une démarche collective. Elle est construite sur un socle commun, qui a été accepté par les trois exécutifs. Nous nous sommes accordés sur les avantages à créer le Conseil d'Alsace. Nous en avons énoncé les éléments essentiels, une seule collectivité, une seule administration, un seul exécutif. Nous avons rappelé le principe fondamental qui nous guide : doter l'Alsace d'une vision stratégique d'avenir. Mais une vision indissociable de la proximité territoriale. Nous voulons la décentralisation, rien que la décentralisation, mais toute la décentralisation. Le Conseil d'Alsace sera une collectivité enracinée dans la réalité de chacun de nos territoires. Il s'appuiera sur cette formidable richesse qu'ils représentent et en révélera pleinement le talent, les compétences et les audaces. Le choix que nous avons à faire aujourd'hui est un choix important. Personne n'en doute. C'est aujourd'hui, et je reprends une formule déjà citée, que tout commence. Le travail est devant nous. Le débat s'ouvre maintenant. La tâche est exaltante : nous aurons à préparer, au sein du Groupe Projet, le projet de loi qui instituera le Conseil d'Alsace. Nous aurons à innover, à imaginer, à examiner les compétences de la future collectivité, à concevoir des solutions nouvelles. Nous aurons à le faire sans tabou ni préjugé. Nous aurons à répondre à cette question : quelle est l'Alsace que nous voulons demain ?

Certains, dans cette période particulière, pour des raisons qui nous échappent – ou pas... - voudraient figer les choses et ne veulent pas que l'Alsace « sorte du lot ». Les débats n'ont pas encore commencé qu'ils en sont déjà à livrer la bataille du siège. Je veux le rappeler, parce que nous sommes ici dans cette belle et grande ville de Colmar : oui, Strasbourg est notre capitale régionale et européenne. Toute l'Alsace le sait. Et au-delà. Toute l'Alsace en a conscience. Oserais-je dire que toute l'Alsace y tient, que chaque Alsacien aime Strasbourg et que chaque fois que le sort européen de la ville est en jeu, c'est toute la région qui se lève pour affirmer son soutien et sa solidarité du nord au sud de l'Alsace ? Oui, en Alsace, nous savons nous tenir les coudes quand l'essentiel est en question. Mais Colmar a joué et joue également un rôle politique de premier plan. Aujourd'hui, les responsabilités sont partagées.

Nous aurons à trouver ensemble, dans les semaines et dans les mois qui viennent, le nouvel équilibre dont l'Alsace a besoin. Nous avons besoin, en réalité, de toute la force de nos villes, de nos métropoles et de nos territoires. Nous avons besoin de Strasbourg et de Colmar, mais aussi de Mulhouse et de l'ensemble des intercommunalités qui vont, dans les temps futurs, jouer un rôle de plus en plus primordial dans cette organisation. Oui, nous avons à jouer désormais la carte des complémentarités et de l'unité. Nous avons à jouer gagnant pour l'Alsace.

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs les Vice présidents,

Mesdames. Messieurs les membres du Congrès d'Alsace,

Je sais bien que certains nous ont reproché, aux trois Présidents, d'avoir travaillé d'abord entre eux. Mais comment vouliez-vous que nous puissions réellement progresser si nous n'avions pas d'abord commencé les trois, ensemble, à forger une base ? Cette base, aujourd'hui, est sur la table. Nous avons maintenant les outils pour continuer à travailler ensemble. Pour donner ce souffle, cet élan qu'ensemble nous pouvons communiquer. Bien sûr, ici, dans cette assemblée, chaque assemblée travaillant elle-même. Mais aussi permettez-moi de le dire, au-delà, au travers du groupe projet, en associant le CESER, qui a déjà réalisé un travail, en associant les parlementaires, les élus des autres niveaux de collectivité, en associant, si vous le permettez, la société civile. Ce projet pour l'Alsace, pour la gouvernance de l'Alsace, ne concerne pas que les élus, mais l'Alsace et les Alsaciens. Si nous le voulons, ensemble, aujourd'hui, cette nouvelle étape que nous engageons, ce nouveau départ que nous voulons, nous pouvons le forger ensemble. Je sais bien que nous sommes d'obédiences différentes, que nous avons des visions qui peuvent différer, mais lorsqu'il s'agit de l'intérêt de l'Alsace, ici, est-ce que nous voulons privilégier les contingences politiciennes ou est-ce que nous voulons privilégier ce qui concerne chacun, et dans son quotidien, en Alsace ? Je suis de ceux, avec Guy-Do et avec Charles, qui avons voulu aider à poser cette première pierre. C'est une première pierre. Je compte sur vous toutes et tous, ici dans cette assemblée, et vous toutes et tous en Alsace pour construire tout simplement ensemble.

J'ai confiance. Je sais qu'aujourd'hui, nous prendrons nos responsabilités. Nous le ferons, sur tous les bancs du Congrès, avec une conscience aiguë du rôle qui est le nôtre et de la dignité que nous avons exercé les mandats que nos concitoyens nous ont confiés. Oui, je veux remercier ici Guy-Do et Charles du travail que nous avons fait ensemble, de l'avancée que nous avons permise. Je veux remercier tous ceux qui acceptent de s'engager avec nous. Nous le ferons. Nous engagerons ces démarches parce qu'il y a une chose que nous plaçons au-dessus de tout : c'est l'intérêt général,

l'intérêt de l'Alsace et des Alsaciens. Aujourd'hui, c'est la seule question qui se pose. À nous d'y répondre.

Applaudissements dans la salle.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

J'allais dire « félicitations ». Mais, enfin, nous avons effectivement su, ensemble, produire ce premier instant. Nous allons maintenant passer à l'expression de chacune et de chacun de ceux qui le souhaitent, sachant que nous avons établi une sorte d'ordre d'intervention où chacun qui s'est inscrit aura la parole. Sommes-nous d'accord ? Pour que cela soit clair, une liste a été élaborée en fonction des prises de paroles et qui sont réparties. M'entendez-vous mieux maintenant ? La liste a été établie avec tous ceux qui souhaitent prendre la parole, avec un temps de parole qui a été clairement établi. Un chronomètre s'affichera même sur les écrans. J'annonce les prises de parole. Celui qui est annoncé demande la parole en appuyant sur son bouton en dessous du micro, et je donnerai la parole à l'endroit où cela clignote sur cet écran-là. En l'occurrence, celui qui est en tête de liste, en numéro 1, est Pierre MARMILLOD.

M. Pierre MARMILLOD, Conseiller général du Bas-Rhin.

M. le Ministre, Messieurs les Présidents, mes chers collègues conseillers généraux d'Alsace, le Conseil d'Alsace ne peut pas être simplement une démarche politique ou une utopie momentanée. Nous sommes à l'aube d'une nouvelle ère. Ce à quoi nos aïeux n'osaient rêver, nous avons aujourd'hui la possibilité et la chance de pouvoir le réaliser.

Cette phase, qui bénéficiera très certainement du soutien très large, j'en suis sûr, d'une grande majorité des Alsaciennes et des Alsaciens qui seront rapidement consultés par référendum, nous permettra d'avancer plus rapidement dans une démarche visant l'efficacité, la simplification, et la proximité. La bataille du siège et de la présidence n'est pas, comme vous l'avez dit, la priorité. Ce moment viendra, mais il devra venir après.

Plus de minorité haut-rhinoise ou de majorité bas-rhinoise, uniquement des Alsaciens représentés de la même manière de Saint-Louis à Wissembourg, und vom Buckel um bis uf Melhüsa. Une Région commune, une culture commune et une langue commune, le tout reconnu dans le respect des valeurs et du cadre républicains.

Le Conseil d'Alsace est pour nous une nouvelle page de l'histoire qui nous appartient et que nous avons la chance de pouvoir écrire ensemble et de faire vivre pour le bien de nos concitoyens et l'intérêt général de notre région. Et peut-être pour servir d'exemple à d'autres régions françaises.

Le Conseil d'Alsace est aussi une réalité géographique et démographique qui se dessine par-delà les frontières de notre République, au cœur de l'Europe.

Il sera enfin venu le temps de la subsidiarité. Celui que nous attendions depuis longtemps. Nous pourrions imaginer et mettre en œuvre des politiques plus simples, mieux identifiées, plus proches des besoins de nos concitoyens et des besoins de nos territoires.

Il serait néanmoins illusoire d'imaginer que cette première étape nous permette de faire des économies substantielles. Cependant, elle nous permettra la mise en commun de savoirs, la fin de doublons inutiles, chronophages et inefficaces au profit de structures mieux adaptées à la société actuelle.

Enfin, cette évolution nous permettra de mutualiser un capital humain qui permettra à son tour d'accélérer la demande de transfert de moyens et de compétences supplémentaires de l'Etat vers l'Alsace que nous appelons également de nos vœux.

Wessa wella mer, wer mer gewan sen. Wessa wella mer, wer mer sen. Erst deno kenna mer bestemma, was mer alli wera wella. Des het der André Weckmann gsait. Ich mechte dezu sawa, dass ich und mini Kollega vom elsassische Zentrum genau wessa, was mer wella, und des esch hit unser Conseil Unique d'Alsace.

Merci pour votre écoute.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. Das esch jo wunderbach g'seit. Nous passons à Michel HABIG.

M. Michel HABIG, Vice-Président du Conseil Général du Haut-Rhin.

Merci. M. le Président du Conseil Général, M. le Ministre, M. le Président du Conseil Général du Bas-Rhin. M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Messieurs et Mesdames les conseillers régionaux, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

Nous voilà réunis aujourd'hui à Colmar pour débattre du projet de création d'une collectivité nouvelle et inédite. Ce temps d'échange a été rendu possible grâce à un certain nombre d'évolutions fondamentales que nous avons voulues quant au projet initial. Pour notre groupe, la création et le concept de la nouvelle collectivité reposent sur trois piliers.

Dans un premier temps, dans notre vision, la collectivité nouvelle n'est pas tant une fin, mais un moyen d'aboutir à une politique de projets, un outil original innovant et performant, au service du progrès. C'est avant tout la capacité de faire plus qui doit être libérée. Plusieurs dossiers sont en difficulté. Je pense à l'économie et l'emploi, à l'Euroairport et ses problèmes liés à l'emploi, aux lignes à grande vitesse ou encore aux aménagements routiers. Une impulsion nouvelle serait la bienvenue pour débloquer certaines situations proches de l'enlisement.

Aussi, pour ce faire, nous souhaitons dans un deuxième temps que la création de cette nouvelle entité soit porteuse de pouvoirs nouveaux. C'est en effet à la condition de transferts de compétences nouvelles et uniques du point de vue national que nous aurons toute latitude pour mener une politique cohérente et performante, notamment par rapport à nos voisins bâlois et badois dans le cadre d'une négociation future. De véritables actions pourraient être dirigées au sein de l'espace trinational rhénan et des conventions pourront être signées directement d'égal à égal. La compétence du bilinguisme, de l'aménagement du territoire ou encore, cl je le répète, des routes nationales sont autant de pistes à creuser. Ces transferts de compétences devront bien sûr être accompagnés des dotations financières attendues et d'un transfert du pouvoir réglementaire et normatif au titre de l'expérimentation.

Dans un troisième temps, le respect des territoires s'impose à nous comme primordial. Nous souhaitons, au travers des conseils de territoire, conserver notre proximité avec la population et garder la main sur les projets et dossiers s'y rapportant.

Ces prérequis constituent pour nous le socle, l'essence même du projet et lui donnent tout son sens. Ils sont les fondements de notre accord qui deviendrait caduc en cas de non-respect Mesdames et Messieurs, chers collègues, le Conseil unique constitue certainement une chance pour l'Alsace. Et je tiens à saluer le volontarisme de nos trois Présidents quant à la démarche engagée. Elle ne doit se faire, à mon sens, au détriment de principes démocratiques fondamentaux. En effet, si nous plaçons beaucoup d'espoir dans cette assemblée future, les Alsaciens et a fortiori les Haut-Rhinois éprouvent un certain nombre de craintes quant à sa mise en œuvre. La majorité de nos concitoyens redoutent que la nouvelle assemblée entraîne des complications et ne participe guère à la simplification de nos institutions. Il nous appartient de ce fait de rassurer la population par l'émergence d'un projet clair et sans équivoque, dans une logique gagnant-gagnant, si l'on veut que ce dernier soit couronné de succès.

Aussi, je demande à ce qu'un certain nombre de garanties nous soient données. Je demande expressément à ce que la représentativité au niveau de la future assemblée soit le reflet des territoires et aille dans le sens d'un scrutin uninominal laissant une place relative à la proportionnelle, et ce dans l'objectif premier d'une proximité et d'un ancrage territorial fort. Et dans l'objectif second d'une réduction du nombre des élus dans la droite ligne de la réforme territoriale. Je pense qu'il s'agit là d'une attente forte de nos concitoyens et d'un gage de respect de nos électeurs, Les Haut-Rhinois, les Alsaciens sont dans une optique de rationalisation du fonctionnement de nos institutions avec pour conséquence majeure la réalisation d'économies substantielles, plus-value capitale à leurs yeux.

Le deuxième point qui me semble essentiel et inconditionnel réside dans la souveraineté des trois assemblées quant à la décision de voir disparaître leurs institutions réciproques. Le vote de ce jour devra par conséquent être uniquement, et je dis bien uniquement, indicatif quant à l'esprit et à la direction que nous donnerons au futur Conseil unique d'Alsace. Il appartient en effet à chaque assemblée, et en particulier au Conseil Général du Haut-Rhin, de décider de son avenir lors d'une délibération en son sein et après réflexion approfondie. Enfin, la disparition du Conseil général, si elle devait avoir lieu, devrait intervenir dans le cadre d'une gouvernance partagée équitable. Et la question du siège sera déterminante pour la suite à donner au Congrès de ce jour.

Nous souhaitons vivement que l'ensemble de ces conditions soient réunies, et ce pour une Alsace harmonieuse, une Alsace de projets, et pour une Alsace où il fait bon vivre ensemble. Je vous remercie de votre attention.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci Michel. Je sens que l'assemblée bouge un peu parfois. Je rappelle que c'est très bien comme cela, mais pas plus. Il faut que chacun ait la facilité de s'exprimer. On peut juste applaudir, cela est une bonne formule.

M. X hors micro

Cela se passe comme cela dans le Haut-Rhin ?

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Je ne crois pas que nous avons copié sur vous. On arrête là. Merci à Michel d'avoir tenu 5 minutes. Il lui était imparti 4 minutes 30. Et il est imparti maintenant 10 minutes à Antoine HOME.

M. Antoine HOME, Conseiller régional.

Il y aura également une intervention de Jean-Marc, donc je serai plus bref.

Messieurs les Présidents, chers Collègues,

Je souhaite démarrer mon propos en exprimant le sentiment unanime du groupe socialiste et démocrate de la Région Alsace. Le 7 mai dernier, tout le monde s'en souvient, le Conseil Régional, à l'unanimité moins les voix de l'extrême-droite, s'était prononcé en faveur d'une évolution institutionnelle pour notre Région. Si nous avons exprimé cette position, c'est parce qu'à l'époque, plusieurs conditions avaient été actées, et notamment la mise en place d'un groupe projet, rassemblant l'ensemble de l'Alsace dans ses composantes politiques, socioprofessionnelles et territoriales, groupe projet qui était amené à travailler sur la question afin d'aboutir à un projet élaboré dans un esprit de coproduction et de concertation.

Aujourd'hui, je tiens à exprimer toute la consternation qui est la nôtre, tant l'occasion qui était offerte à l'Alsace a été gâchée par les batailles d'ego entre les trois Présidents des collectivités concernées...

Les réunions en petit comité, dans le plus grand secret ; les commissions réunies à la Région sans contenu et sans discussion autour du projet ; l'intervention d'experts qui n'ont reçu aucun mandat d'aucune de nos assemblées ; le groupe projet hélas disparu corps et biens. Tout cela pour parvenir finalement à un projet « ficelé », imposé à l'ensemble des élus de droite comme de gauche, sans concertation aucune avec la société civile ou les responsables des territoires qui font la diversité de notre région, sans même parler de la population qui a été totalement laissée de côté. Ces méthodes d'un autre temps ne peuvent plus être acceptées. Pour citer mon collègue Jo Spiegel : « La réforme ne se décrète plus, elle se construit ». Nous ne sommes plus au temps où les notables des provinces se réunissaient pour rédiger des traités où ils définissaient ce qui leur semblait bon pour le peuple, sans que celui-ci ne soit consulté !

Hélas, depuis que vous avez décidé d'organiser un Congrès dans un calendrier précipité et avec un projet élaboré sans concertation, jamais l'Alsace n'a été aussi divisée ! Le paroxysme a été atteint quand vous avez fait de la question du siège un objet de marchandage politique, divisant ainsi nos agglomérations entre elles.

J'ajoute que le contenu même de ce projet ne peut retenir notre assentiment : une liste de projets sans cohérence, dont beaucoup sont discutables et qui n'ont rien à faire dans un schéma institutionnel, une organisation complexe, illisible et qui sera, au final, coûteuse et inefficace. Cela est la conséquence d'avoir voulu satisfaire tout et tout le monde.

Cette méthode est dénoncée sur l'ensemble des bancs, pas seulement à gauche, mais aussi, nous le savons, par des élus de droite, du centre et des indépendants. Mais, pour notre part, nous voulons rester résolument dans la proposition. Nous avons distribué, en ouverture de cette séance, un projet de résolution dont nous demandons qu'il soit mis aux voix. Dans ce projet, nous proposons une nouvelle méthode de travail qui rassemble l'Alsace et les Alsaciens, qui place l'ensemble de ses composantes, politiques, économiques, sociales, et la diversité de ses territoires autour de la table pour réfléchir et faire des propositions pour l'avenir institutionnel de nos collectivités. Nous proposons, comme base de travail, des objectifs simples, mais importants : la juste représentation des citoyens, l'efficacité et la lisibilité de l'action publique territoriale, la proximité des services publics et le rétablissement de l'autonomie financière et fiscale des collectivités, sans laquelle toute réforme serait vouée à l'échec.

Nous proposons ainsi que, sur la base de ces objectifs et en associant l'ensemble des composantes de notre région, nous réunissions une « Conférence régionale des compétences », associant l'État et l'ensemble des collectivités territoriales pour faire des propositions sur cette évolution institutionnelle.

Enfin, nous demandons, que les trois collectivités prennent dès à présent, et sans attendre une évolution institutionnelle qui n'est pas encore acquise, l'engagement solennel de mettre en œuvre la fusion des agences de développement économique, la fusion des agences de développement touristique, et de réunir l'ensemble des autorités organisatrices de transports de notre région pour parvenir à mettre en place un schéma cohérent et complémentaire entre les différents modes de transports publics.

Oui, Messieurs les Présidents, vous qui avez souvent le mot efficacité et économie à la bouche, donnez à l'Alsace la preuve que vous êtes capables de fusionner ces instances, toujours inscrites dans vos programmes, mais jamais réalisées dans les faits. Nous demandons également que des initiatives nécessitant une collaboration entre nos trois collectivités soient prises pour améliorer le quotidien des Alsaciens comme la carte orange pour les transports, la carte culture régionale, un guichet unique pour l'orientation et la formation et la généralisation du très haut débit qui fait cruellement défaut dans notre région.

Notre proposition est donc claire : nous vous demandons de retirer votre projet final et la résolution qui l'accompagne, et nous proposons aux membres des trois assemblées, quelle que soit leur sensibilité politique, d'adopter notre résolution qui nous engagera tous ensemble sur la voie d'un travail collégial et partenarial, seul de nature à déboucher sur un résultat concret.

Messieurs les Présidents, montrez-nous ce que vous voulez, ce que vous souhaitez. Voulez-vous passer au forceps un projet élaboré sans concertation ou voulez-vous vous donner la chance, avec tous, de construire le projet d'avenir dont l'Alsace a besoin ? Dans ce cas, votons tous la résolution que nous proposons.

Je vous remercie.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. Est-ce que M. WILLER prend la parole tout de suite ? Il lui reste 4 minutes. Je vous donne la parole.

M. Jean-Marc WILLER, Conseiller régional.

Monsieur le Président du Conseil Régional d'Alsace, Messieurs les Présidents des Conseils Généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, chers Collègues,

Mon intervention concernera essentiellement le projet stratégique lui-même.

Messieurs les Présidents, vous nous avez adressé un projet stratégique pour l'Alsace, il y a à peine quelques jours, vous conviendrez que ce délai pour soutenir un projet de cette importance est trop court.

Le Conseil Régional d'Alsace s'était réuni le 7 mai 2011 pour délibérer en faveur d'un Conseil unique d'Alsace. Pour ma part, tout comme l'ensemble de mes collègues, j'ai voté pour cette fusion. Le Président du Conseil Régional s'était alors engagé à élaborer le projet stratégique dans une large concertation politique et citoyenne en prévoyant cette réunion de groupe projet. Six mois plus tard, vous nous proposez ce projet stratégique sans aucune concertation ou réflexion commune préalable.

Messieurs les Présidents, je doute pour ma part qu'une convergence de vues, obtenue et issue d'un compromis entre vous, amène à la conception d'un grand projet pour notre Alsace.

Au-delà de cette question de méthode, se pose également la question du contenu de ce projet stratégique. Ce contenu n'est pas, aujourd'hui, à la hauteur d'une ambition partagée que nous devrions avoir pour notre région. Je souhaite relever trois points de votre texte.

Le premier exemple concerne le vélo. Je lis « Élaborer puis concrétiser en 10 ans un schéma global d'aménagement des pistes cyclables en Alsace afin de faire passer la part du vélo à 15 % dans les modes de déplacements urbains, promouvoir la conception-fabrication du vélo à assistance électrique ». Cette action peu ambitieuse, voire dépassée, semble pourtant déjà totalement actée.

Le deuxième point concerne un engagement du projet de déclaration. Je lis : « Éviter la concurrence entre les collectivités ». La bataille engagée, à mon sens à tort, du siège entre collectivités est déjà contraire à cette annonce.

Enfin, le troisième point concerne nos villes et villages. Il est étonnant que les places des communes et intercommunalités ne soient pas prévues dans un document aussi exhaustif. Ce texte a déjà le souci de recréer de nouvelles structures départementales avec le risque d'une nouvelle strate de gouvernance, mais à aucun moment il n'aborde la question de l'organisation et de la répartition des compétences, voire de nouvelles compétences, au niveau de nos intercommunalités. Comment notre région peut-elle être forte sans préparer sa nouvelle organisation, ses compétences décentralisées, ses projets en partenariat avec nos communes et communautés de communes ?

Ce projet dit stratégique me semble manquer aujourd'hui d'ambition et de vision partagée. Notre objectif unique ne devrait-il pas être l'intérêt général de notre région, avec tous ses territoires et ses citoyens ? Messieurs les Présidents, quel engagement pouvez-vous prendre aujourd'hui pour un vrai projet fédérateur, ambitieux et partagé d'un Conseil unique d'Alsace ?

Je vous remercie.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci d'être resté dans le temps. La parole est à Alice MOREL, qui a 5 minutes devant elle.

Mme Alice MOREL, Conseillère générale du Bas-Rhin.

Messieurs les Présidents, nous avons déjà eu l'occasion de nous exprimer devant nos collègues sur le Conseil d'Alsace au Conseil Général du Bas-Rhin. Le groupe des indépendants que je représente ce matin a répondu oui pour la création d'une nouvelle collectivité qui s'appellerait le Conseil d'Alsace. Dans un contexte où nos trois grandes collectivités n'échappent pas à l'augmentation de la dette et de la pression fiscale, l'enjeu, à nos yeux, est de clarifier les compétences pour éviter les doublons, d'être plus efficace en restant proche des habitants et des territoires.

Toutefois, pour réussir ce projet, nous avons besoin de donner plus d'exemples concrets d'amélioration de nos politiques. On cite souvent l'économie et le tourisme. Face à la nouvelle envolée du chômage, aux entreprises qui rencontrent des difficultés, au spectre de la récession qui se dessine, il y a urgence à apporter des réponses.

Pour les routes nationales, s'il y a transfert de l'État, vers la collectivité unique, nous devons être en mesure d'expliquer quels seront les moyens dont nous disposerons pour améliorer la circulation et la fluidité du trafic dans nos vallées. De même pour le bilinguisme, les attentes sont nombreuses. Réussirons-nous à ouvrir plus de classes bilingues et à maintenir quelques traces de notre beau patois, le velche ?

Messieurs les Présidents, nous sommes on-1s à expliquer, dans le cadre d'un référendum, que l'enjeu est de moderniser, de mieux organiser nos collectivités, à condition de poursuivre l'objectif d'organiser notre action publique pour que cette action coûte moins cher aux contribuables. Si nous ne réussissons pas à atteindre cet objectif, nous aurons suscité beaucoup d'espoir qui risque de se traduire par une grande déception. Le Conseil d'Alsace est une collectivité au service d'un projet, nous a rappelés à l'instant Guy-Dominique KENNEL. Aussi, aux côtés d'une Alsace rhénane ouverte sur l'Europe et sur le monde, nous aimerions que nos vallées vosgiennes et nos grands sites emblématiques du massif qui font la richesse de notre région soient mieux identifiés et mieux pris en considération dans ce projet. Aussi, dans ce projet stratégique, nous aimerions voir figurer un point 12, intitulé « Favoriser la coopération de l'Alsace à l'échelle du massif, avec les Régions voisines de Lorraine et de Franche-Comté ». Si le projet continue à avancer, le comité de Massif sera saisi pour avis. En imposant cette saisine, le législateur a voulu s'assurer de la bonne représentation et de la prise en compte des enjeux de ses territoires les plus fragiles. Cette observation nous amène à faire deux remarques sur la gouvernance. Exprimer notre attachement un mode de scrutin – à définir – qui permettra une bonne représentation des territoires, des femmes et des hommes, et des sensibilités politiques. Choisir le lieu ou les lieux pour nous réunir qui nous permettront de bien travailler pour nos concitoyens. Nous sommes profondément attachés à Strasbourg, à ses institutions européennes, toutes ses institutions européennes, mais il y a en Europe et dans le monde de nombreuses villes mondialement connues qui ne sont pas la capitale de leur État. Ce qui est important, c'est l'avenir de notre région.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. Nous avons entendu la douzième proposition. La parole est à Jacques FERNIQUE pour 5 minutes, s'il le souhaite.

M. Jacques FERNIQUE, Conseiller régional.

Merci.

Aujourd'hui, je crois qu'il faut que nous soyons utiles pour l'Alsace, que nous soyons utiles pour nos concitoyens en attente, en exigence de résultats concrets et de transformations nécessaires. Trois assemblées, trois exécutifs, trois budgets, c'est un déficit d'efficacité pour l'emploi. Notre Alsace, où le chômage, en dix ans, a progressé presque dix fois plus fortement que dans le reste du pays, a besoin du Conseil unique d'Alsace pour l'emploi, pour le renouveau écologique de notre économie, pour le développement des territoires.

Des collectivités qui agissent en politiques cloisonnées, cela n'inverse pas la donne sur le front de la sauvegarde de l'eau et de la nature. Nous avons besoin du Conseil unique d'Alsace pour la reconquête de ces richesses. Quand Région, Départements et Agglomérations peinent à accorder leurs politiques d'aménagement et de transports. C'est toute l'Alsace qui en pâtit. Ce sont nos projets de tram, de trains qui sont à la peine, c'est la taxe et la politique poids lourds qui font du sur-place, c'est le gaspillage d'espace et le saccage de notre qualité de vie. L'Alsace a besoin de son Conseil unique pour prendre les rênes de son développement.

Voilà pourquoi les élus écologistes des deux Conseils généraux et du Conseil Régional s'engagent ensemble pour un Conseil fusionnant Région et Conseils généraux. Quatre d'entre nous, Henri STOLL, Andrée BUCHMANN, Marie-Dominique DREYSSE, Antoine WAECHTER, vous diront combien sont fortes les attentes des écologistes. Cette fusion des collectivités, nous en avons pris la résolution et nous ne la renions pas. Bien sûr, depuis le mois de mai, des rendez-vous annoncés n'ont pas été honorés, du temps a été gâché, la dynamique s'est émoussée. Bien sûr, l'imminence des échéances nationales d'avril, mai, juin rend le climat moins propice à l'élaboration partagée. Bien sûr il y a la tentation de se dire à quoi bon », puisque ces échéances de 2012 remettront peut-être sur l'ouvrage, et je le souhaite, les enjeux et les outils de la République décentralisée, de la réforme territoriale. Oui bien sûr... eh bien nous, écologistes, nous vous appelons à ne pas renoncer aujourd'hui. Soyons utiles ! Car enfin, quoi qu'il arrive, personne ne construira sans la volonté des Alsaciens cette décentralisation différenciée à laquelle l'Alsace aspire, personne n'élaborera ailleurs, pour nous, sans nous, cette cohésion régionale capable de respecter et d'épauler en bonne subsidiarité l'action territoriale de proximité. Personne ne nous octroiera d'emblée les moyens institutionnels pour nous hisser au rang d'acteurs majeurs de notre espace rhénan.

Alors oui, aujourd'hui soyons utiles. Les écologistes ont préparé cette échéance, guidés par ce seul souci. Nous ne renonçons pas : nous avons dit, nous avons

proposé, nous avons mené à bien nos propositions de rectification, de précision et d'amélioration par rapport aux textes initiaux qui nous avaient été proposés. Et nous savons à présent que les conditions sont là à notre portée, pour trouver les termes d'une résolution commune. C'est le texte nouveau qui vient de nous être distribué. Cette résolution sera commune parce qu'elle n'englobera pas le projet politique des majorités actuelles issues de 2010 : le projet politique stratégique à venir pour l'Alsace relèvera bien évidemment du suffrage universel de 2014. Inutile de soumettre un projet politique au vote de ce Congrès : l'UMP y est majoritaire, à quoi cela nous avancerait-il de le constater une fois de plus ? Ce rapport des trois Présidents est soumis aux réflexions, et il se confrontera au débat et aux choix citoyens qui viendront en leur temps. Avoir compris qu'il fallait déconnecter ce rapport de la résolution qui sera soumise à notre vote ce matin, c'est une clé, j'en suis persuadé, d'un déblocage consensuel. Une autre clé, c'est d'avoir compris qu'il faut tenir l'engagement à l'équilibre démocratique entre la proportionnelle qui donnera cohésion régionale et les scrutins uninominaux de territoires qui exprimeront les spécificités et le foisonnement de notre Alsace multiple. Il faudra d'ailleurs sans doute corriger une formulation confuse au troisième tiret de la résolution. La troisième clé, c'est d'avoir la volonté de mieux équilibrer sans doute les pôles d'Alsace, mais sans basculer dans l'excès inverse de la remise en cause du statut de Strasbourg, capitale régionale.

Aujourd'hui, les écologistes ne renoncent pas : ils savent que ce Congrès est tenu à l'élaboration partagée et aux dépassements de nos habitudes politiques. D'ailleurs, comment franchirons-nous demain les seuils élevés du référendum (étape incontournable pour l'avènement du Conseil d'Alsace) si nous ne savons pas en donner l'envie à une immense majorité de nos concitoyens ? Nous allons montrer ce matin que l'Alsace sait bousculer les lignes et porter haut le fait régional : c'est ainsi que ce Congrès sera véritablement utile.

Applaudissements dans la salle.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. La parole est à Martine METZGER-BINDER.

Mme Martine METZGER-BINDER, Conseillère régionale.

Chers collègues élus, nous sommes réunis aujourd'hui en Congrès pour affirmer ou non notre volonté d'aller vers une nouvelle collectivité : le Conseil d'Alsace. Vous

nous dépeignez cette avancée comme historique et fondatrice d'unité, d'efficacité et de proximité. C'est pourquoi je m'attarderai à développer ces trois aspects majeurs. Mais avant tout, il faut recadrer le contexte dans lequel nous évoluons.

Jusqu'à aujourd'hui, nos différentes collectivités sont restées dans une optique de moyens mis leur disposition, et non une logique de performance qui aurait l'avantage certain de planifier et d'augmenter leur efficacité. Ainsi, la multiplication des échelons de l'administration territoriale nous a conduits à des gaspillages financiers, à des complications administratives et à des rivalités d'influence politique contre-productives et surtout mal comprises par nos concitoyens. Il est donc logique que nous arrivions à la simplification de ce millefeuille institutionnel, surtout que notre région de par sa taille pourrait s'y prêter. Lorsque je regarde les principes fondateurs qui nous sont soumis : une région compétitive, rhénane, solidaire, écologique, efficace, on ne peut que se réjouir de telles intentions et qui ne cautionneraient pas un tel avenir.

Mais je crains que dans la situation où toutes nos dépenses explosent, où les caisses sont vides, avec la crise mondiale dont on ne distingue pas l'issue, vous ne créiez un faux espoir pour les Alsaciens. Nous risquons d'accoucher d'une nouvelle collectivité dans la douleur d'une nécessaire réforme de tous les organismes régionaux et départementaux. Car il serait souhaitable d'absorber un certain nombre de satellites des trois assemblées qui actuellement pullulent et sont des éléments supplémentaires de lenteur et de complication. Comment vous y prendrez-vous pour donner un tel coup de pied dans la fourmilière ? Il y aura bien des grincements de dents.

Par peur de louper le coche « d'une aubaine nommée subvention », les élus sont, maintenant malheureusement, convaincus du caractère vertueux des dépenses, car chacune est prétexte à une inauguration et chacun souhaite planter son drapeau sur une opération locale en vue de sa réélection. Il y a un vrai malaise des élus dans leur « irresponsabilité financière » qui détourne bien des électeurs des urnes. Les Alsaciens souhaitent que les dépenses locales soient maîtrisées et ce ne sont pas de véritables petits barons locaux qui proposeront des solutions innovantes, volontaristes et audacieuses.

Je pense que la chose la plus importante sera pour nous à l'avenir de bien faire ce qui est déjà de notre compétence, sans vouloir aller plus vite que la musique et réclamer encore plus. Votre projet stratégique n'a qu'un seul mot d'ordre : renforcer. Mais au détriment de qui ? En fait, en plus de vos compétences, vous réclamez celles, régaliennes, de l'État qui concernent une stratégie nationale. Je peux concevoir qu'il faille ouvrir l'Alsace sur l'Europe et le monde, et c'est ce qu'elle a fait naturellement

depuis des siècles, mais il est prématuré, alors que l'Europe vacille, de vouloir à tout prix assouvir un vieux rêve européiste en se libérant de l'État centralisateur. L'objectif principal ne doit donc pas être de se défaire du poids de la Nation, mais de ce qui gêne les Alsaciens. Ils sont exaspérés par l'augmentation de la fiscalité locale, du coût croissant des collectivités et de l'absence de responsabilité claire.

Le but à atteindre est donc plutôt une démocratisation de la vie politique pour redonner confiance aux Alsaciens. Diminuer la dépense publique, redresser la barre par une simplification de la vie locale. Je regrette donc infiniment que votre projet ne contienne pas une véritable analyse sur les conséquences de l'installation d'une nouvelle assemblée. Le coût qu'engendrerait cette création, par exemple, avec le personnel, les locaux. Il plairait aux Alsaciens que vous songiez par exemple à vous séparer d'un de vos palais qui n'aurait plus de raison d'être. Peut-être cela constituerait-il une source de financement ?

Sur le statut des élus et le non-cumul des mandats, vous ne vous exprimez pas. Il est inconcevable qu'un élu de ce futur Conseil d'Alsace soit également impliqué dans de grandes collectivités locales comme M2A ou la CUS, ou même encore qu'il soit parlementaire. Il en va de notre crédibilité et de celle de notre Conseil d'Alsace.

Le découpage technique et électoral du territoire est lui aussi amené à muter.

L'échelon départemental, par essence plus réduit, ne permettra pas à l'avenir de maîtriser les politiques publiques. Il faut donc procéder à une harmonisation afin de ne pas écarter le scrutin proportionnel, source de diversité. Nous proposons un mode de scrutin clair, simple, juste, aisément compris, assurant dans les Assemblées le respect de tous les courants d'opinion, soit le scrutin proportionnel à un tour.

En fait, vous nous présentez une nouvelle gouvernance basée sur des « supers conseillers généraux », un transfert de responsabilités complémentaires, une continuité de programmes déjà engagés, bref rien de bien transcendant pour les Alsaciens et surtout rien qui ne soit pour eux raison à retourner aux urnes. Alors que vous savez que tout peut être remis en cause lors des prochaines élections, votre montagne semble accoucher d'une souris, car comme pour la suppression de la taxe professionnelle, qui a suscité l'espoir du contribuable, il a fini par être douché par ce qui l'a effectivement remplacé.

Cette réforme est donc très difficile à mettre en place puisqu'elle remet en cause beaucoup trop d'intérêts et de positions de pouvoir dont seul le référendum pourra être la solution.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

C'est terminé.

Mme Martine METZGER-BINDER

Mais pour que celui-ci soit un succès, il faudra expliquer bien plus clairement où vous voulez emmener les Alsaciens pour que votre légitimité soit vraiment tirée du maximum des Alsaciens.

Je vous remercie

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. La parole est à Alfred BECKER pour 3 minutes.

M. Alfred BECKER, Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin.

M. le Président, mes chers collègues, mon propos abordera trois points synthétiques. Merci, tout d'abord, aux trois Présidents et à leurs collaborateurs pour le travail réalisé. Si j'ai bien compris, il s'agit d'un « devoir de vacances » constituant une base d'échange, une forme de « document martyr ». Charge à notre assemblée et surtout au futur groupe projet – et je crois qu'il faut le rappeler, qui a vocation à rassembler toutes les sensibilités locales – de l'amender, de le bonifier, de lui donner une dimension opérationnelle.

J'entends bien les expressions « nous n'avons pas été associés à la démarche... » Ce sont sans doute les mêmes qui auraient fustigé avec force indignation l'absence de tout projet, s'ils avaient été invités à composer à partir d'une feuille vierge !

Personnellement, des présidents qui travaillent, qui se mouillent et proposent, solidairement, par-delà leurs différences, avec imperfections inévitables, un texte à discussion, tout simplement, je les respecte !

Concernant mes souhaits, je dirai tout d'abord, arrêtons la foire au siège de ces derniers jours. Arrêtons cette foire au siège qui indispose considérablement nos concitoyens. Les choses se feront naturellement là où elles seront pertinentes et véritablement synonymes de plus-value. Aujourd'hui, la priorité doit aller au projet et à ce qui nous rassemble.

Nous souffrons trop souvent de la recherche du plus petit commun dénominateur parce qu'il faut un hochet pour chacun.

Nous avons aujourd'hui devant l'histoire un devoir de lucidité, de responsabilité et d'action.

Oui, il faut absolument rassembler nos énergies autour de notre attachement unanime à la terre d'Alsace, de la volonté de porter demain, sur les fonts baptismaux une collectivité plus forte, plus offensive, plus solidaire. Nous rassembler aussi autour

de nos valeurs humanistes qui, à travers l'histoire, ont donné une dimension si particulière au vivre, agir, travailler ensemble dans notre région.

Nos concitoyens nous jugeront sur notre capacité à nous rassembler et sanctionneront nos divisions.

Un autre souhait va à une proximité renforcée. Nous le constatons au quotidien, dans une société en quête de repères, ce qui fait sens aujourd'hui, c'est ce qui se passe « à côté de moi ». La proximité a de fait pris l'importance que l'idéologie a perdue. Une proximité renforcée, c'est l'assurance de mobiliser les capacités d'initiative et d'innovation de nos territoires. C'est aussi une formidable occasion de faire levier d'une expression démocratique renouvelée et engagée, une forme de réhabilitation du politique.

Oui, mes chers collègues, ma conviction est forte et les espoirs immenses, et je crois que l'Alsace mérite bien que nous nous remettions en question.

Merci.

Applaudissements dans la salle.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci Alfred. Et tu as été bien applaudi. C'est parce que tu as été court, aussi, et presque dans le temps imparti. La parole est à Jo SPIEGEL pour 8 minutes.

M. Jo SPIEGEL, Conseiller général du Haut-Rhin.

Messieurs les Présidents, chers collègues,

Tout commence par cette très belle intuition mûrie dans l'expérience de l'action publique locale et dans le discernement de notre rapport au pouvoir. Cette intuition est courageuse : elle fait le constat que le système actuel est à bout de souffle et qu'on ne relève pas les défis du XXI^e siècle dans une organisation des pouvoirs locaux qui date de Napoléon.

Le modèle d'organisation est en effet celui du millefeuille. Il conduit à l'opacité et à l'illisibilité. Il ébranle la base même de la démocratie. Ce modèle est aussi celui de l'enchevêtrement des compétences : il conduit à ce que la responsabilité soit diluée, à ce que les citoyens et les acteurs de la société civile et les élus, mêmes, se perdent dans les dédales labyrinthiques et la complexité technocratique.

Ce qui régit en réalité les décisions publiques aujourd'hui, c'est l'empilement des mesures, c'est l'addition des dépenses, c'est le cloisonnement des réflexions, c'est la dimension verticale d'une discussion qui, hélas, se fait d'étage à étage.

Il faut du discernement et donc du courage pour établir ce constat. À défaut d'avoir partagé ce diagnostic, c'est l'ambiguïté qui a irrigué et accompagné toutes les discussions triangulaires où, manifestement, il manquait l'esprit trinitaire. L'intuition est courageuse. Elle est aussi audacieuse. Et c'est le mérite du Président RICHERT, je veux le dire, d'avoir mis cette question dans un agenda politique. Elle pose en effet que la réforme ne doit pas être facultative ou optionnelle, mais qu'elle est impérative ! Au fond, la question n'est pas uniquement politique. Elle est d'abord éthique. Elle relève en effet de l'éthique de l'action publique locale et interroge les fondamentaux mêmes de notre engagement dans la vie publique.

Comment travailler à une organisation qui soit plus simple et donc plus lisible, qui soit plus cohérente et donc plus économe, qui soit plus efficace et donc plus respectueuse des contribuables ? En clair, comment passer d'une organisation verticale qui ne fait qu'additionner vers un modèle simplifié, mais dont les compétences sont intégrées ? Moins de décisions, moins d'échelons de décisions, mais à des échelons plus efficaces et à des niveaux plus pertinents.

Pour beaucoup d'entre nous, il s'agit de la région et des territoires vécus. L'Alsace est riche de ses diversités territoriales, et c'est l'unité de l'Alsace qui permettra d'affirmer davantage encore l'identité de chaque bassin de vie. « C'est le tout qui différencie », écrivait d'ailleurs TEILHARD DE CHARDIN.

Cette question fondatrice et qui fait sens n'est pas le fait des Verts, de la Droite, de la Gauche ou du Centre. Elle pose la seule préoccupation qui vaille : comment mieux servir l'Alsace et les Alsaciens ? C'est cet état d'esprit que j'ai ressenti dans les tribunes du Conseil Régional d'Alsace lors de la séance publique du 7 mai. Ce jour-là est née une espérance. J'ai entendu les arguments des représentants de tous les groupes politiques : ils étaient tous de haut vol. A ce moment, nous avons pu mesurer collectivement combien chacune et chacun d'entre nous pouvait se retrouver sur une ambition commune. J'ai écouté des propos qui étaient remarquablement complémentaires. En réalité, ce qui se jouait ce jour-là était de l'ordre de l'essentiel. Ce jour-là, j'ai compris que dans notre pays, il était possible de dépasser les postures partisanes, il était envisageable d'échanger sans arrière-pensée politicienne, qu'il y avait des sujets qui pouvaient transcender le calendrier électoral et que nous étions en capacité de refuser la logique facile des affrontements stériles pour coproduire des projets de qualité. J'ai cru comprendre que nous allions, dans ce bout de France que nous aimons, construire une région de haute qualité organisationnelle grâce à un haut niveau de qualité démocratique. Bref, une Alsace inventive et innovante en matière d'organisation et donc de démocratie.

Hélas, ce formidable espoir s'est peu à peu évaporé au fil du temps qui passait. Les questions se sont multipliées ; les doutes se sont installés ; l'attente s'est faite pesante. Le souffle est retombé au moment même où l'enthousiasme se devait d'être au rendez-vous. D'une dynamique partagée où chacun se voulait acteur d'un avenir rayonnant de notre région, nous sommes devenus de simples figurants d'une histoire qui nous échappait et qui s'écrivait dans un cercle restreint, confiné, hermétique. Les élus, la politique, la démocratie s'étaient invités, ils ont été oubliés,

À l'arrivée, nous pointons 4 raisons qui ébranlent les plus convaincus des convaincus. Et nous devons à la vérité et à l'éthique de responsabilité de le dire.

Premier sujet critique : le déficit dans la démarche. À l'évidence, on ne construit pas une nouvelle architecture institutionnelle par les pratiques de la vieille politique. Dès l'annonce du 7 mai, il eût fallu initier un cheminement partagé, une démarche de coproduction avec les élus des différentes collectivités, avec les forces vives de notre région représentées, notamment par le CESER dans la perspective d'un compromis dynamique, c'est-à-dire un compromis qui assume de vrais changements. Au lieu de cela, il a été préféré une négociation dans l'entre-soi où rumeurs, tractations et opacité prennent le pas sur la nécessité, au contraire d'une démarche qui devait être ouverte, fédératrice et transparente.

Deuxième sujet de doute : le texte proposé. Il est en grande partie hors sujet. Certes, il n'est pas vain de tracer les contours d'un projet pour l'Alsace. Mais cela est d'essence politique. Cela ne doit pas nous conduire à évacuer la question qui fait sens qui est d'essence institutionnelle. En quoi ce qui est proposé dans une nouvelle organisation des pouvoirs locaux peut faire progresser la lisibilité, la cohérence, l'efficacité et la durabilité des politiques publiques locales ?

Troisième sujet d'inquiétude : la notion de territoire. On salue à juste titre les bienfaits de la régionalisation dans toutes les pages, mais entre nous, la partition reste départementale et donc de logique cantonale. Je pense comme beaucoup d'élus, et en particulier le Président KENNEL, que la proximité est assumée dans les territoires vécus par le bloc local. On ne peut envisager d'unifier le Conseil d'Alsace Unique sans, en même temps, travailler à la décentralisation vers les territoires de vie, et il ne s'agit pas seulement de déconcentration des services de la Région. Cohérence régionale et proximité territoriale doivent être les deux axes indissociables de la réforme.

Quatrième sujet de controverse : les sièges. Comme Alfred BECKER, je trouve que, là, on a frôlé la pensée zéro et l'approche caricaturale de la politique. Quand les enjeux sont mal posés, quand le débat est mal engagé, quand la méthode est déficiente, alors surgit toujours le refoulé archaïque du bouc-émissaire. Haro sur Strasbourg,

aujourd'hui, hier, chez nous, c'était Mulhouse quand il fallait construire la communauté d'agglomération. Pourquoi toujours chercher à opposer quand notre force repose précisément sur notre capacité à nous appuyer à la fois sur des agglomérations fortes, rayonnantes, attractives, qui unit d'ailleurs fait le choix de s'unir plutôt que de s'ignorer, et en même temps sur un tissu remarquable de villes moyennes et de villages ? Ce qui est donc en jeu, ce n'est pas le siège à Strasbourg, c'est la répartition équitable des responsabilités, des compétences et des moyens. Voilà les raisons pour lesquelles beaucoup d'entre nous sommes dans le doute, et pas seulement sur les bancs des socialistes. C'est pour ces raisons et parce qu'il y a une vraie dissonance entre le projet de déclaration et le texte proposé qu'il nous faut désormais envisager une démarche démocratique exigeante qui doit donner le temps au temps, être interactive, réduire le fossé entre le haut et le bas. Elle doit être édifiante. J'ai eu l'occasion de faire des propositions pour un parcours démocratique exigeant, pour associer les gens, éclairer l'opinion et réussir le référendum. Il y a donc des questions fondamentales auxquelles nous attendons une réponse. Est-ce que vous êtes prêts à remettre l'ouvrage sur le métier et à construire une démarche de coproduction associant l'ensemble des acteurs ? Est-ce que vous acceptez d'étudier et d'élaborer des scénarii plus aboutis en particulier en matière de décentralisation vers les territoires ? Est-ce que, tout en garantissant le maintien du siège à Strasbourg, nous pouvons compter a priori sur une répartition réelle et audacieuse des grands services de la Région vers les autres agglomérations et en particulier vers Mulhouse qui souffre d'un déficit notoire de fonctions urbaines supérieures ?

Quoi qu'il arrive, M. le Président RICHERT, il vous appartient aujourd'hui, dans cette séance historique, de proposer un compromis que je propose en deux temps. En premier, un vote de principe sur le Conseil d'Alsace unique. En deuxième temps, la création d'un comité de pilotage qui nous permette de redéfinir un parcours démocratique parce que, tout le monde l'a compris aujourd'hui, il n'y aura pas de haute qualité d'organisation sans haute qualité démocratique.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Bien. Sans autre commentaire, nous passons à Justin VOGEL pour 6 minutes.

M. Justin VOGEL, Vice-Président du Conseil Régional.

Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents, chers Collègues,

J'ai l'habitude de dire qu'il faut toujours viser la lune, oui, viser la lune, car, même si on la ratait, on atterrirait forcément parmi les étoiles ! Eh bien, voyez-vous, en ce 1^{er} décembre 2011, j'ai envie de dire que l'Alsace, à travers la création de ce Conseil d'Alsace unique, a cette chance historique de pouvoir atterrir, non pas parmi les étoiles, mais carrément sur la lune.

Oh, bien sûr, dire que cet atterrissage se fera sans difficulté serait peut-être travestir la réalité. Mais, pour une fois, l'Alsace pourra se targuer d'avoir eu de l'audace. Mais audace ne veut pas dire pour autant, et surtout pas, abandonner ce qui a construit notre identité et notre histoire.

Audace ne veut pas dire, non plus, abandonner ce qui représente notre acquis et notre savoir-faire. Audace veut dire : oser sortir de nos vallées alsaciennes pour avancer ensemble et vendre l'image d'une Région et non l'image de parcelles de son territoire. Audace veut dire : avoir le courage de mettre dans nos musées les vieilles antennes d'un territorialisme frileux, les vieux discours pleurnichards, les vieilles frustrations qui n'ont plus lieu d'être.

Oui, avoir de l'audace, c'est oser sortir de nos vallées et affirmer une identité qui ne soit ni bas-rhinoise, ni haut-rhinoise, mais une identité alsacienne avec un grand « A ». Une identité modelée par des générations de femmes et d'hommes qui lui ont donné, au long du temps, son caractère irremplaçable. Oui, l'identité de l'Alsace vient de la prodigieuse diversité de ses habitants et de ses territoires, l'identité de l'Alsace vient de son histoire, de sa géographie, de ses valeurs qu'elle porte et qu'elle incarne aux yeux du monde, mais aussi de ses nombreuses spécificités qui lui sont propres.

J'ai envie de dire que le grand chant alsacien est un chant à plusieurs voix, et d'ailleurs, notre langue régionale ne ressemble-t-elle pas elle aussi, à un grand bouquet aromatique d'où s'expriment toutes les saveurs, toutes les diversités, tous les accents, et ce aussi bien du Sundgau, du Kochersberg, de l'Alsace Bossue, de l'Outre Forêt, que de Colmar, de Mulhouse ou de Strasbourg ?

Aussi, chers collègues, vu cette diversité, mettons-nous dans la tête qu'un Conseil d'Alsace unique, quel qu'il soit, ne constituera jamais l'idéal pour chacun d'entre nous. Le Bonheur avec un grand B est fait de tellement de petites choses, qu'il en manquera toujours une pour contenter tout le monde. Aussi, faisons plutôt en sorte que cet idéal soit un peu ce qu'est une étoile pour le marin, il ne peut être atteint, mais il demeure un guide.

Alors, ce matin, comme l'a dit Jacques FERNIQUE, soyons utiles et essayons d'avancer avec cette étoile dans la tête, et ce quelle que soit notre couleur politique. Oui, avançons et trouvons la formule de cette alchimie subtile qui nous permettra de

construire le meilleur compromis entre le possible et le souhaitable de ce qui pourra le mieux servir l'Alsace.

Quand on fait, on se trompe parfois, mais quand on ne fait pas, cher Joseph, cher Jean-Marc, on se trompe toujours, disait SAINT-EXUPÉRY. Alors, faisons, oui, faisons ce Conseil d'Alsace unique, et ce, en nous basant sur notre identité, nos valeurs, nos diversités aussi, mais en nous basant surtout sur ce fantastique à vivre ensemble alsacien a, pour forger à l'Alsace une nouvelle dynamique régionale.

Oui, une nouvelle dynamique régionale qui nous permettra de passer de la CFA à la conquête de l'Europe, mais évitera peut-être aussi à l'Alsace de devenir, à moyen terme, une réserve touristico folklorique avec ses sapins, ses cigognes, ses marchés de Noël, ses 4 structures touristiques, ses 6 structures économiques, ses 12 groupes politiques, ses susceptibilités, mais aussi, mais aussi, ses illusions perdues.

Chers Amis haut-rhinois et bas-rhinois, avec la création de ce Conseil d'Alsace, nous avons une chance peut être unique de générer une nouvelle force en marche en Alsace, d'enclencher un nouvel élan démocratique et, qui sait, de réenchanter la politique au sein de cette région ! Alors, ne laissons pas passer cette chance ! Je dis parfois que la vie ne se mesure pas au nombre de respirations prises, mais plutôt au nombre de fois où nous avons le souffle coupé.

Eh bien, faisons en sorte que cette journée du 1er décembre 2011, ici à Colmar, fasse partie de ces moments qui nous auront coupé le souffle, mais cela, bien sûr, dans le bon sens du terme.

Ja, liewi Freud, macha hit dass unsri Kender stolz kenna sen von dena latza Elsasser, die der Courage und sogar Frechheit ghet han, hit in Colmar der erst gross Rat vorn Frankrich zu grenda, Jo Amel !

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci,

Mme Marie-Dominique DREYSSE, Conseillère générale du Bas-Rhin.

Tous les citoyens doivent pouvoir être représentés dans leur diversité et concourir à construire cette Alsace généreuse et ouverte, à laquelle nous avons l'ambition de contribuer. Pourtant la réalité de nos assemblées aujourd'hui réunies, de par leurs représentants, reflète au plus profond d'elle-même le décalage fort avec la réalité de la société, si l'on songe que 54 % des électeurs sont des citoyennes. Aujourd'hui, nous ne sommes réellement pas 54 % de femmes élues dans cette enceinte.

Soyons clairs. Les femmes, dans cette assemblée, ne sont ni une option ni une contrainte. Leur présence est tout simplement une exigence de justice et d'égalité. Il aura fallu attendre la loi du 6 juin 2000 et la parité devenue objectif à valeur constitutionnelle pour qu'enfin progresse un peu le nombre de femmes élues et qu'ainsi une place soit faite aux femmes dans la vie politique. Les victimes des résistances, des modes de scrutin, de la pratique du cumul, du caractère peu coercitif de l'application de la loi, l'objectif de parité est toujours nécessaire aujourd'hui. La loi, certes, peut y contribuer, mais aussi les choix que nous allons faire ici pour construire ce Conseil d'Alsace.

Oui, ce nouveau projet institutionnel, aujourd'hui, peut être aussi une réelle opportunité pour mobiliser tous les potentiels dans la société, en particulier les femmes, mais aussi les associations ou les mouvements politiques minoritaires. Et cela, à condition de ne pas se contenter de juxtaposer l'existant ou d'accommoder les strates.

Oui, il faut s'attacher à construire ce Conseil d'Alsace avec un double objectif : celui d'être réellement le reflet de cette diversité des potentiels sociétaux, et aussi celui de favoriser l'égalité entre tous les citoyens ; le projet politique qui en sera issu en sera d'autant plus fort et partagé s'il est élaboré à l'image de la société dans toutes ses formes.

Alors, le mode de désignation des représentants des habitants de la région est un enjeu central. Le scrutin à la proportionnelle en est un instrument précieux, incontournable, pour relever ce défi. Le juste équilibre entre la représentation des territoires au scrutin majoritaire et la représentation politique régionale issue du scrutin de liste proportionnel à l'échelle de la région et non pas du département peut seul permettre ce projet politique commun.

Le Conseil d'Alsace se doit de faire progresser la parité ainsi que la diversité. Nous veillerons.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin. Charles BUTTNER

Merci. La parole est à Henri STOLL,

M. Henri STOLL, Conseiller général du Haut-Rhin.

Bonjour à toutes et à tous, et un salut tout particulier à Philippe, qui est le seul des trois Présidents avec qui j'ai eu le plaisir de partager sur le contenu du projet de collectivité unique et à qui j'avais donné l'assurance d'un vote positif à titre personnel. Un grand merci surtout à la presse, car, sans elle, nous n'aurions rien su quant aux

tractations en cours entre les 3 Présidents. Mais il est vrai aussi que cela ne nous regardait pas et ne nous concernait pas, nous les élus de base, nous les Alsaciens. Un bon projet est un projet partagé. Je crois que cela est raté.

Afin de vous rassurer d'entrée, sachez que notre groupe est totalement en phase avec la belle idée de départ qui consistait à rassembler tous les Alsaciens derrière une seule entité. Mais cela impliquait dans l'esprit de chacun que les 3 anciennes structures disparaissent purement et simplement. Comme je me plais à le répéter, on ne peut pas faire du neuf avec du vieux et le Conseil d'Alsace doit être quelque chose de neuf, de différent, d'inventif et d'efficace. Cette nouvelle assemblée délibérante unique doit permettre d'éviter la concurrence entre nos 2 Départements (comme cela est trop souvent le cas actuellement) et être lisible par tous les Alsaciens. Et c'est d'ailleurs ce qu'appellent justement de leurs vœux une grande majorité d'Alsaciennes et d'Alsaciens lorsqu'ils en parlent.

Lorsqu'enfin ce week-end, j'ai découvert les 29 pages du projet, j'ai parcouru le préambule et n'y ai rien trouvé à redire, puisqu'on y trouve un Conseil d'Alsace solidaire et écologique, avec des pouvoirs plus étendus et qui déciderait enfin des grandes orientations régionales sans avoir besoin d'attendre le feu vert des apparatchiks parisiens. Seule l'allusion à Danton m'a fait tiquer.

Puis, je m'emballe à la lecture du projet stratégique pour l'Alsace qui nous convainc du bien-fondé de la démarche, si besoin en était encore. Tout est parfait jusque-là, à quelques petites bricoles près, mais nous ne ferons pas notre BUTTNER et nous répondrons sans ambiguïté : oui à une entité unique, oui à un territoire équilibré, oui à de nouvelles compétences, oui au Conseil rhénan et qui sait à une région trinationale à terme, oui au référendum. Mais arrive ensuite, page 20, la gouvernance, et là, nous découvrons (même si la presse avait déjà partiellement levé le voile) que certaines compétences seront déléguées à des Conseils territoriaux. Ha, c'est quoi, ces trucs-là ? Nous n'en avons jamais entendu parler. Cela ressemble fichtrement au maintien des Conseils généraux. Nous découvrons aussi que le projet doit s'appuyer politiquement sur les cantons, qu'il faut des représentations paritaires 50/50 entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin (pages 20, 21, 23 et 24). Où est la belle Alsace unifiée ? Quelle place est laissée aux intercommunalités et aux territoires couverts par les SCOT ? Aucune, et pourtant, ce sont bien eux qui assurent aujourd'hui l'opérationnel, car ce sont les seuls territoires pertinents, mis à part la Région, bien sûr. Ces intercollectivités sont les seules à avoir des périmètres cohérents, et il serait normal que les périmètres électoraux correspondent à ces entités reconnues pour leur efficacité. Alors, pourquoi garder des réminiscences datant du XVIIIe siècle ? Du temps où on ne se déplaçait qu'à pied ? La réponse est très simple. C'est pour des

raisons bassement électoralistes. Il aurait été trop simple (ou trop compliqué) de redéfinir des circonscriptions électorales rééquilibrées en termes de population et de territoire afin d'avoir une assemblée unique d'une quarantaine de conseillers d'Alsace, par exemple, élus au suffrage direct et une proportion à définir d'autres membres élus à la proportionnelle. Pas une assemblée de 122 membres. Mais c'est justement là que le bât blesse, puisqu'un certain nombre d'élus actuels ne retrouveraient plus leur place, ni la « gloriole » qui va avec. Alors, on va faire avec le vieux, et comme chacun le sait, cela ne marche jamais.

Nous en sommes arrivés là, car il faut que les trois assemblées votent le même texte et il faut donc donner des gages à chacune d'elles. Et on arrive ainsi, comme toujours, à un accord sur le plus petit dénominateur commun. Et le projet politique retenu est toujours le plus mauvais, celui du plus petit, un projet qui résiste au changement, un projet qui s'arc-boute sur ses acquis. Bref, on arrive à une gouvernance au rabais, car sinon une des assemblées ne votera pas le projet. Et c'est bien ce qui s'est passé.

Nous avons eu chaque lundi au travers de la presse un nouvel épisode du feuilleton sur les états d'âme de tel ou tel président. Et comme cela tombait chaque semaine un lundi, nous avons coutume d'appeler cela le « Charlo Hebdo » entre nous. Mais c'était des rires jaunes, car nous savions déjà que le magnifique projet auquel, avec Philippe, nous avons rêvé allait être irrémédiablement tiré vers le bas afin de préserver les intérêts électoraux de chacun. C'est bien dommage.

Tout cela m'amène à demander ici que nous fassions deux votes séparés. Un sur le projet stratégique que nous voterons favorablement. Un second vote sur la gouvernance que nous n'approuverons pas et qu'il faudra revoir de toute façon, car les intercommunalités et les SCOT sont oubliés dans cette mouture. Désolé, Philippe, ce projet, notre groupe politique le voulait grand, beau, enthousiasmant. Mais nous ne voulons pas de gouvernance au rabais où on a redonné son hochet à chacun pour de basses raisons d'ego électoralistes...

Il est temps de sortir du bac à sable et de prendre de la hauteur afin d'être au rendez-vous de l'histoire : celle qui rassemble, celle qui aura fait l'Alsace. Je réitère donc ma requête de vote séparé afin de ne pas avoir à voter contre la totalité du projet. Oui, les écolos et les élus du groupe Indépendants et Développement durable sont pour un Conseil d'Alsace unique et unifié, mais une assemblée qui ne se trompe pas d'objectif : priorité à l'Alsace, et non aux élus qui ne sont là que pour servir les Alsaciennes et les Alsaciens. Et tant pis pour les nostalgiques.

Merci de m'avoir entendu.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. La parole est à Raphaël NISAND

M. Raphaël NISAND, Conseiller général du Bas-Rhin

Mes chers Collègues, Mesdames et Messieurs du CESER,

Au nom du groupe socialiste, je dois vous dire, Messieurs les Présidents, que votre copie est mauvaise. Elle est à côté du sujet, mal écrite et bourrée de fautes. En ce qui me concerne, je lui donnerais bien sûr une très mauvaise note, 4 ou 5 sur 20.

Commençons par le b.a.-ba, les fautes d'orthographe et de syntaxe. Vous commencez très fort en mettant un « d » à fonts baptismaux en page 4 du document. Nous avons eu ce document. Je pense que les Verts ont eu d'autres choses, mais je crois que tous les autres membres de ce Conseil ont eu ce document. Il y a donc un « d » à fonts baptismaux en page 4 du document alors que les fonts baptismaux prennent un « t ». Pour un texte que vous voulez fondateur, oublier le « s » à ajouté en page 20 alors que votre texte est censé avoir été médité par vous, Messieurs les Présidents, et par des hauts fonctionnaires, convenez que cela fait désordre.

On nous remet un texte aujourd'hui qui a été, lui, négocié entre l'UMP et les Verts.

Vous allez voter cela tout à l'heure. Il y a dans le dispositif du texte nouveau qui nous est remis sur un coin de table 5 fautes de grammaire.

Vous appelez notre réunion d'aujourd'hui un congrès, alors qu'elle ne présente aucune des caractéristiques d'un congrès. Aux termes de la loi, un congrès devrait être convoqué dans des délais précis, au moins plus de quinze jours avant sa date de réunion, et il conviendrait qu'il puisse y avoir débat – ce qui a été dit par d'autres avant moi – alors que nous serons contraints, en raison d'une réunion totalement écourtée, d'entendre juste quelques monologues. Il ne s'agit donc pas d'un congrès au sens de la loi.

Vous êtes hors sujet, Messieurs les Présidents, lorsque vous parlez, dans votre paragraphe 8, en page 17, de faire de l'Alsace la première région française en matière de protection de l'environnement et de croissance verte, mais que vous parlez pour cela de promouvoir la conception-fabrication du vélo à assistance électrique qui existe depuis fort longtemps et qui n'a pas besoin de votre promotion ni du Conseil d'Alsace, mais que vous oubliez, dans le même paragraphe, de parler de la reconversion de la centrale nucléaire de Fessenheim. Tiens, d'ailleurs, je serais curieux de savoir ce que pensent les élus écologistes de cet oubli dans ce texte prétendument fondateur. Tout à coup, Fessenheim ne dérange plus les écologistes. Si

les écologistes abandonnent la défense de l'écologie, nous, le groupe socialiste, nous ne l'abandonnerons pas.

Vous êtes hors sujet lorsque vous voulez, en page 13, finaliser le réseau d'autoroutes, en particulier sur l'axe nord-sud dans sa partie centrale - je vous cite, réseau d'autoroutes -, ce qui revient à dire que vous allez continuer à réaliser des autoroutes – le CGO –, là aussi en contradiction flagrante avec vos alliés du jour que vous applaudissez beaucoup, les écologistes.

Vous parlez d'unité en exergue de votre document, mais de quelle unité peut-il s'agir alors que vous faites exploser la gouvernance en une multitude de lieux puisque vous voyez des sièges à Strasbourg, à Colmar et à Mulhouse ? Et j'en passe.

Vous parlez de faire des économies : moins d'élus. Mais combien ? Moins de fonctionnaires. Mais le leur avez-vous dit, aux fonctionnaires ? Et en tout cas, vous allez commencer par plus de dépenses puisque vous avez promis à chacun d'avoir un siège.

Vous parliez d'unité, vous nous présentez la désunion et le saucissonnage, comme si l'Alsace était une saucisse. D'ailleurs, vous voulez la piquer à Strasbourg, la saucisse de Strasbourg. La Wirchtle, son siège, même cela.

Vous parliez d'efficacité en exergue de votre document – en page de garde –, mais le document ectoplasmique que vous nous présentez n'indique pas la moindre vision pour l'Alsace. Il s'agit d'un simple alignement de compromis, comme cela a été très bien dit par Henri STOLL à l'instant. Des compromis rédigés sur un coin de table, comme le texte que l'on vient de nous remettre aujourd'hui, en dehors du groupe projet que vous aviez promis à grands cris et en dehors de toute temporalité politique puisque vous nous proposez cela à cinq mois de l'élection présidentielle, et à deux mois de la fin de la session parlementaire en février 2012, de telle sorte que votre projet, vous le savez fort bien, est mort-ne.

Vous voulez de l'efficacité et une collectivité stratège, mais vous ne proposez rien pour harmoniser les dispositifs d'action sociale et mettre en place le fameux guichet unique dont vous vous gargarisez. Que deviendront les Maisons du Conseil général dans les territoires, les sièges de Pôle Emploi, les Maisons du handicap ? Le phantasme du guichet unique n'existera bien sûr pas plus demain qu'il n'existe aujourd'hui.

Vous auriez pu faire comme le Président du Conseil Général de Saône-et-Loire et assigner l'État pour obtenir qu'il paye ce qu'il doit, notamment à nos Départements, notamment en matière de dépendance, mais vous avez préféré vous taire et ne rien faire, alors que le véritable problème de notre région et de nos départements, c'est qu'ils sont désargentés parce que l'État ne paye tout simplement pas ce qu'il s'est

engagé à payer pour les activités décentralisées prises en charge par les collectivités territoriales.

Et vous, lancés dans une fuite en avant marquée par l'impéritie, vous demandez...

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

C'est terminé.

M. Raphaël NISAND

Vous n'avez pas fait la même remarque aux autres.

Vous demandez des compétences décentralisées nouvelles – j'ai bientôt fini – sans souffler mot des sommes que l'État devrait reverser en contrepartie.

Mauvaise copie. Mauvaise copie également lorsque vous omettez de dire aux trois Assemblées réunies ici que le Gouvernement fera strictement ce qu'il veut. Et le Sénat a récemment annulé la création des conseillers territoriaux, loi que la gauche veut abroger si elle arrive au Gouvernement dans quelques mois. Le Gouvernement ne saisira donc pas le Conseil d'État, comme le propose votre document. Un dernier mot.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Je suis désolé. Une minute de plus. C'est terminé. Cher maître, je suis désolé, mais vous êtes à plus de 6 minutes...

La parole est à Arlette GROSSKOST. Qui, elle, va respecter les 3 minutes.

Mme Arlette GROSSKOST, Vice-Présidente du Conseil Régional.

Présidents, chers Collègues,

Mesdames et Messieurs ici présents,

M. le Ministre nous l'a dit tout à l'heure, caver doppelt gneit hebt besser. Oui, aujourd'hui, l'Alsace a rendez-vous avec une nouvelle étape de son histoire. Par la création du Conseil unique, elle saura réinventer son futur. Encore une fois, notre région entend oser et innover car l'Alsace a toujours été ambitieuse et a toujours su se réinventer.

Le projet est novateur, original, visionnaire. Alors que les collectivités françaises s'enlisent dans des dettes colossales, tournées vers le passé et les erreurs budgétaires, l'Alsace a un véritable projet stratégique pour faire fructifier le potentiel de son territoire en expérimentant une gouvernance unique. Ce nouvel espace de

compétitivité, maître mot de notre jour, a pour vocation de rayonner au sein de la France et de l'Europe tout en conservant et en défendant les intérêts de chaque territoire qui le compose.

Vous l'aurez compris, il est nécessaire de faire des efforts budgétaires car les collectivités territoriales, n'en déplaise à certains, sont par trop dépensières. Le constat est que la grande majorité des collectivités a sensiblement augmenté ses dépenses de fonctionnement, quand bien même nos voisins allemands en ont décidé différemment.

La décentralisation a eu ses effets positifs, mais aussi négatifs. A nous de les contrer en proposant, en débattant, afin que notre projet, qui nous donne une plus grande marge de manœuvre et constitue une nouvelle étape dans la procédure de décentralisation, soit réactif, solide et pérenne. A l'instar de la société civile, nous devons penser à une synergie qui, grâce à la mise en commun des moyens en ce compris avec l'Etat, constituera sans aucun doute des effets de levier, pour faire plus avec moins.

Quand bien même certains diront que ces effets ne se feront sentir qu'à moyen-long terme, faire de la politique, ce n'est pas qu'agir pour et dans l'immédiateté. C'est avoir une vision globale, une vision pour nos enfants ; il est essentiel de réfléchir à un projet qui saura mettre en place ces changements. Avec la création d'une zone d'activité et d'attractivité originale, unique, nous saurons démontrer la faisabilité du projet et ses gains pour l'avenir ainsi que ses retombées positives au seul bénéfice des Alsaciens.

Nous ne pouvons pas, eu égard à la crise sans précédent que nous subissons actuellement, rester dans le déni de la réalité. Le retour au réalisme nous oblige à penser autrement. A penser réduction des dépenses, efforts concertés, à penser répartition des compétences. Pour plus d'efficacité. Une Alsace unie, efficace et proche, une Alsace réorganisée, respectueuse de ses identités, voilà la réponse que nous vous proposons aujourd'hui. Merci.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTINER

Merci Arlette, championne du chrono. Trois minutes, pile. C'est formidable. Avec ce respect du temps, Bernard FISCHER va en faire de même, pour 3 minutes.

M. Bernard FISCHER, Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin.

M. le Ministre, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, chers Collègues,

Nous vivons aujourd'hui une journée particulièrement historique et avons beaucoup de plaisir et de chance de participer à un acte fondateur, l'acte fondateur d'une nouvelle séquence de notre belle région Alsace, région à forte identité, à l'instar de la Bretagne et de la Corse, et nous sommes regardés avec enthousiasme par tous nos concitoyens alsaciens mais également par d'autres territoires de France qui, peut-être, dans les temps qui viennent, imiteront ou, du moins, évoqueront les possibilités que nous proposons aujourd'hui.

Il est tout à fait légitime que toutes les sensibilités s'expriment, mais il y a deux moyens de voir la vie. Soit par le prisme des problèmes, soit par le prisme des solutions. Nous sommes une majorité à faire partie de ceux qui voulons des solutions à la chance pour l'Alsace. Et nos concitoyens attendent de nous de l'audace, l'expression d'une ambition partagée, pour avoir une Alsace beaucoup plus compétitive, qui puisse jouer dans le concert des grandes régions européennes. Les forces sont considérables pour notre région. Les atouts sont multiples. Il s'agit, cela a déjà été dit, de simplification, de plus de lisibilité, d'avoir une Alsace plus réactive et plus performante. Avoir demain un Conseil unique d'Alsace qui représentera une force globale budgétaire de 2,8 milliards d'euros, soit 1 540 euros par habitant, et qui sera l'employeur de 8 240 agents permanents avec toutes les compétences fédérées au sein d'une seule structure sera une force. Cette Alsace unie sera le premier employeur avec les hôpitaux d'Alsace.

Mesdames et Messieurs, il y a un triptyque qui est devant nous. La volonté est un atout considérable. Nous avons aujourd'hui la maturité politique d'une majorité d'entre nous qui voulons aller de l'avant. L'opportunité, le contexte régional et international, le dispositif législatif en place nous permettent d'avancer. Il y aura d'ailleurs un moment extrêmement important en dehors d'aujourd'hui, qui sera celui de l'expression, qui sera très favorable, de la part de tous nos concitoyens, lors du référendum.

Le troisième élément est indéniablement la nécessité, cela a déjà été dit ; il faudra faire mieux encore, demain, avec les mêmes moyens. Nous savons tous que nos budgets sont contraints,

Mesdames et Messieurs, à l'instar de ce que nos prédécesseurs ont réalisé il y a près de 40 ans, la construction d'une belle structure, qui est l'organisme Alsabail dont les deux Conseils généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin sont actionnaires majoritaires et qui, chaque année, permet d'avoir des dossiers de crédit-bail à hauteur de 70 à 80 millions d'euros et qui permettent des projets économiques qui ne verraient pas le jour sans cette structure, à cet instant, je me permets de vous proposer, avec l'assentiment d'un grand nombre d'entre nous, d'aller plus vite encore sur le

regroupement en une seule structure, un seul organisme, de nos trois agences de développement le comité régional du tourisme et les deux agences départementales du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Nous travaillons très bien ensemble, ceci est reconnu. Mais le moment est peut-être venu d'avancer vers cette échéance. Le tourisme en Alsace représente 11 millions de personnes qui viennent nous visiter. Nous pouvons avoir l'audace d'aller porter plus loin ces ambitions, parce que notre région est particulièrement appréciée.

Qu'est-ce qui nous différencie ? Peu de choses. Des personnes qui entreprennent dans le domaine du tourisme, les socioprofessionnels qui s'investissent ne sont pas différents dans le Sundgau ou l'Alsace bossue. Nous avons la chance d'avoir une fédération des offices du tourisme extrêmement active, des chambres consulaires qui sont à nos côtés et demain la Maison de l'Alsace à Paris qui est rénovée.

Bref, Mesdames et Messieurs, de l'audace, de l'audace, du courage, mais également l'expression de beaucoup d'humilité pour aller plus vite, plus loin ensemble. Vive l'Alsace aujourd'hui ! Conjuguons nos efforts et toutes nos forces pour porter cette ambition commune, tant attendue par nos concitoyens. Je vous remercie.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci Bernard. C'était quand même plus une. La parole est à Brigitte KLINKERT pour 4 minutes et demie.

Mme Brigitte KLINKERT, Vice-Présidente du Conseil Général du Haut-Rhin.

Messieurs les Présidents, chers collègues,

Je me réjouis vraiment de la tenue du Congrès de nos trois collectivités, ce matin, pour discuter ensemble, ici à Colmar, du projet de mise en place du Conseil d'Alsace. J'appelle de mes vœux le Conseil unique d'Alsace depuis de nombreuses années, car il donnera plus de poids, une dynamique extraordinaire pour l'avenir de notre région dans l'espace rhénan, en Europe et dans le monde. Certains estiment que l'on n'aurait pas dû organiser le débat d'aujourd'hui. Je réponds que ce projet va dans le sens de l'histoire et qu'il est toujours préférable de la devancer et de l'inventer plutôt que de se la voir imposée.

D'autres auraient souhaité aller encore plus loin. Je réponds que le texte proposé aujourd'hui permettra déjà de faire un pas de géant dans le sens d'une Région qui aura plus de compétences et plus d'initiatives.

Avant l'été, nous étions nombreux au sein de nos assemblées à appeler de nos vœux la création du Conseil d'Alsace. Et cela me semble vraiment être là l'essentiel. Être d'accord sur le principe de création d'une collectivité unique. Avec de nouvelles compétences. C'est à nous qu'il appartient maintenant, à partir d'aujourd'hui, de construire ce projet qui, comme indiqué page 26 du document, n'est pas un projet ficelé. Ce sera au groupe projet de mener à présent ce travail, groupe projet constitué de représentants de nos trois collectivités, des grandes agglomérations, de parlementaires, du CESER et des deux associations départementales des maires. Je demande donc que le groupe projet soit constitué rapidement, soit constitué enfin. Pour construire le Conseil d'Alsace.

Je suis tout particulièrement heureuse ce matin de voir beaucoup de femmes siéger dans cet hémicycle. Beaucoup plus que d'habitude. Je plaide en effet fortement pour que le Conseil d'Alsace permette de favoriser la parité. Il est tout à fait surréaliste, en ce début du XXI^e siècle, que je sois la seule femme élue au Conseil Général du Haut-Rhin. Les femmes ont une vision de la société qui ne peut qu'enrichir notre assemblée. Et je compte aussi, Messieurs les Présidents, sur la présence de femmes dans le groupe projet qui construira le Conseil d'Alsace.

Enfin, ne perdons plus de temps. Je demande que très vite soit déterminée la date à laquelle les Alsaciens seront consultés quant à leur avenir et les modalités de ce référendum, car c'est aux Alsaciens in fine de décider de leur avenir. Une chance extraordinaire s'offre à nous : celle de pouvoir construire les bases de l'avenir de notre région pour les prochaines décennies. Je vous remercie.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. La parole est à Robert HERRMANN.

M. Robert HERRMANN, Conseiller général du Bas-Rhin.

Monsieur le Président, Messieurs les Présidents, chers collègues, chacun voit la nécessité d'une évolution institutionnelle dans notre pays pour permettre aux Régions, et à l'Alsace singulièrement, d'affronter dans les meilleures conditions la compétition des territoires à l'échelle nationale et internationale. Cependant, si ce fait est acquis, plusieurs chemins étaient pour autant possibles pour y parvenir. L'un pouvait consister en l'avènement de l'acte III de la décentralisation. L'autre est celui que vous avez décidé d'emprunter et réside dans l'expérimentation d'une collectivité unique. Pour réussir cet objectif, il eût été nécessaire d'indiquer l'ambition pour notre région, d'en évoquer les forces et les faiblesses, de marquer les horizons

que nous souhaitons atteindre et dès lors donner le cap, par quelques priorités, à court, moyen et long terme. Il se serait alors agi de décliner une méthode pour parvenir à l'accord le plus large, pour fédérer toutes les forces, au premier rang desquelles nos concitoyens, dans leur diversité, comme les structures publiques et privées qui font la force de notre région. À ce jour, on peut craindre qu'aucun de ces deux objectifs ne soit atteint.

Concernant l'ambition, vous vous êtes contentés de faire rassembler par vos collaborateurs, dans un ordonnancement qui n'émet aucune nuance, un ensemble de dossiers traités au demeurant par le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, la Région, et cela sans réelle priorisation. Ainsi, on retrouve, pèle-mêle, le devenir des ports rhénans, la réussite des universités, les pôles de compétitivité, la Maison de l'Alsace ; manque la protection des crapauds ventre vert – je sais que vous y êtes très attachés – et se rajoutent les pistes cyclables. Je vous fais l'économie de l'inventaire à la Prévert. Bref, tout cela ne fait de loin pas un projet cohérent et stratégique, pas plus qu'il ne marque une réelle ambition.

Sur la méthode, en ne tenant pas vos promesses de dialogue, avec les Agglomérations en particulier, mais avec l'ensemble des partenaires, pour consacrer tout votre temps à de petites négociations – on aurait pu dire de petits arrangements –, vous divisez au lieu de rassembler. Vous n'avez pas intégré le projet de métropole, vous faites fi des futures compétences de celle-ci et, comme cela a été dit également, des agglos et communautés de communes. Vous laissez croire à nos concitoyens que la collectivité unique serait un facteur d'économies d'argent public alors que, pour vous garantir les votes de quelques-uns, vous multipliez les promesses et atomisez toute une série de lieux de décision. À qui le siège, là du tourisme, là du développement économique ? Le lieu de telle ou telle commission ? Et le siège de la collectivité unique ?

Concernant ce siège, je note d'ailleurs dans votre propos liminaire un « rétropédalage », mais cela paraît quand même grave, non pas qu'il ne puisse pas y avoir de discussion, mais parce que, symboliquement, cela marque le regard que vous portez sur l'Alsace et sur la capitale de l'Alsace. Et c'est cela qu'il nous faut retenir. Au même moment où, nous, nous avons une grande conscience d'avoir besoin de l'Alsace pour réussir notre développement, en négociant comme vous le faites, vous semblez indiquer que l'Alsace n'aurait pas autant besoin que cela de Strasbourg, de son rayonnement, du Conseil européen, avec le Parlement européen, la Cour européenne des droits de l'Homme, avec ses entreprises, ses universités, ses chercheurs. Cela est tellement vrai - là aussi, fortement symbolique - dans les éléments de valorisation de grands lieux de patrimoine alsaciens, vous omettez rien

de moins que la cathédrale, mais aussi le musée de l'automobile de Mulhouse et le musée d'art moderne. Symbole, encore.

Monsieur le Président, nous nous sommes tous ici engagés dans la bataille pour le siège du Parlement européen. Je vous demande de ne pas être celui ou de ne pas être ceux par qui viendrait la plus grande faiblesse dans les dispositifs que, jusqu'alors, nous avons partagés. Aujourd'hui, faut-il le rappeler, partout à travers le monde, les territoires se développent à partir des métropoles. Et vous semblez totalement sous-estimer cette réalité. Je le dis d'autant plus que cela n'est pas contradictoire avec la reconnaissance et la mise en valeur des territoires ruraux, bien au contraire. Et cela n'empêche pas non plus la mise au point d'une gouvernance totalement adaptée. Monsieur le Président, la précipitation qui a été la vôtre et que je comprends bien, même si je ne la partage pas, vous amène à ne pas servir foncièrement les intérêts de l'Alsace et de nos concitoyens en l'état. Je n'ose vous demander de renoncer. Je sais que même surseoir au projet est une proposition que vous n'accepterez pas ; je le regrette, car je pense que nous manquons une belle occasion de produire une réforme ambitieuse, efficiente et nécessaire pour notre région qui en a réellement besoin.

Je découvre, au passage, que toute une série de points de vue semble se satisfaire du fait que l'enveloppe, le Conseil unique, sans véritable projet discuté, négocié, partagé, serait la solution à tous nos maux. Chacun doit bien se rendre compte que ce n'est pas le millefeuille institutionnel qui fait la réponse à la crise, mais bien les actions politiques qui font cette réponse. Nos concitoyens, je le disais, se rendront compte, demain, que cette réforme, telle qu'elle est engagée aujourd'hui, est susceptible de coûter cher, et très cher ; cela est d'autant plus vrai que vous n'êtes porteur aujourd'hui d'aucun projet partagé, mais, à notre sens, otage de quelques-uns de vos amis, qui auront compris que vous étiez dans l'urgence et que, dès lors, ils pouvaient vous amener à promettre bien des avantages à venir, quel qu'en soit le prix à payer.

Je vais terminer. Je voudrais revenir sur les propos de notre collègue HABIG qui évoquait le mode d'élection. Je suis intéressé, passionné par ce qu'il dit et par ce que disent les uns et les autres, y compris le Président RICHERT. Mais étonné que l'on évoque une élection proportionnelle alors que quand on y regarde de près, cela n'est prévu ni par la constitution ni par la loi de décembre 2010. Là aussi, la précipitation est au rendez-vous.

Mesdames et Messieurs, vous comprendrez que, dans ces conditions, il sera difficile de valider un projet qui ne donne aucune garantie concernant le mode de

gouvernance, le mode d'organisation des débats et le montage des projets. Encore une fois, nous le regrettons. Cela est très dommageable à l'Alsace.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. La parole est à René DANESI.

M. René DANESI, Vice-Président du Conseil Régional.

Messieurs les Présidents, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs,
Lors de la séance publique du Conseil Régional du 7 mai dernier, j'ai dit que je militerai avec enthousiasme pour le Conseil d'Alsace. Je l'ai dit et je le maintiens. Je milite pour ce Conseil au nom de l'histoire et de l'identité de l'Alsace. Tel qu'il est esquissé aujourd'hui, ce Conseil permet, me semble-t-il, de concilier deux impératifs : l'unité vis-à-vis de l'extérieur et la proximité à l'intérieur.

L'unité. Elle permettra d'obtenir de l'État un transfert de compétences nouvelles et un pouvoir réglementaire et normatif. Et j'espère bien que l'Alsace obtiendra ensuite un droit d'initiative législative, étant rappelé que, dans son histoire récente, elle avait même un pouvoir législatif. Voilà pour l'histoire.

En ce qui concerne la proximité, elle correspond au génie profond de l'Alsace, car sa tradition a toujours été celle de l'administration locale. Il suffira d'appliquer, méthodiquement, le principe de subsidiarité, pour que « proximité » rime avec « efficacité ». Car j'ai confiance dans les élus locaux alsaciens, qui ont un sens élevé du bien commun. Voilà pour l'identité.

Mais avant d'en arriver là, il faut se mettre en chemin. L'Alsace et les Alsaciens méritent que nos débats soient à la hauteur de cet enjeu historique. Et là, je dois dire que je suis un peu déçu, par telle ou telle prise de position. Des villes qui font du nombrilisme, au lieu de regarder au large. Des militants qui préfèrent l'unité provisoire de leur parti, plutôt que l'unité de l'Alsace. Des petits malins parlent beaucoup de la forme, pour ne pas avoir à se prononcer sur le fond. Les uns qui trouvent qu'on va trop vite et trop loin, et d'autres qui trouvent qu'on va trop lentement et pas assez loin. Pour les uns, tout cela est flou, et pour d'autres, tout cela n'est que trop clair.

Avec mon expérience de 40 années de vie publique – eh oui. Eh oui, et toujours bon pied bon œil, je vous rassure –, je me permets de rappeler à tous les esprits critiques, ce vieil adage : « Le mouvement se prouve en marchant ». C'est à dire qu'il ne faut pas soulever avec insistance et vouloir régler dans l'urgence tous les problèmes, avant même de se mettre en chemin. Car si on veut faire cela, on ne sortira même pas de

l'auberge. Il faut partir du principe que les institutions que nous mettrons en place, vont évoluer dans le temps et peut être même rapidement.

Par exemple, certains s'étonnent que la Haute Alsace demande des garanties institutionnelles. Ces étonnés n'auront qu'il démontrer, en cours de chemin, que ces garanties sont devenues inutiles. Par exemple, les conseils de territoires sont prévus au nombre de deux, un pour le Bas-Rhin et un pour le Haut-Rhin. Il appartiendra aux élus municipaux de faire évoluer leurs Communautés de communes, de sorte que celles-ci atteignent la taille suffisante, pour devenir des conseils de territoires. Mais là, en tant que Président de l'Association des maires du Haut-Rhin, je suis bien obligé de faire la citation suivante : « Il faudra laisser le temps au temps ».

En conclusion, nous, élus locaux alsaciens de toute sensibilité politique, avons maintenant une occasion unique de mettre en place cette réforme structurelle que nous recommandons si volontiers aux uns et aux autres. Nous avons l'occasion d'écrire une page nouvelle de l'Histoire de l'Alsace.

Und jetz soll jeder en sim Harz a Stoss gah.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci à René qui a dépassé d'une minute vingt. Mais nous étions emportés par son discours très prenant. La parole est à Eric STRAUMANN pour 4 minutes.

M. Eric STRAUMANN, Conseiller général du Haut-Rhin.

Je vais être rapide, car beaucoup de choses ont été dites par nos collègues, avec beaucoup de talent. Je souhaiterais simplement insister sur un point qui, j'espère, ne va pas constituer un point d'achoppement insurmontable. Au niveau des principes, il faut prendre conscience du fait que la collectivité unique sera une création nouvelle. Quand certains élus parlent de maintien non négociable du siège à Strasbourg, ils raisonnent comme s'il s'agissait d'une absorption des Départements par la Région, ce qui est contraire à la lettre des textes et à leur esprit. Cette institution entièrement nouvelle devra, dans ses modalités d'organisation et d'implantation répondre à des exigences d'égalité et d'équilibre territorial, et non aux visées unilatérales d'une collectivité, aussi puissante soit-elle.

En Europe et dans le monde, les exemples abondent de collectivités territoriales dont les instances dirigeantes ne sont pas implantées dans la ville la plus peuplée, comme l'a dit tout à l'heure Alice MOREL. En Allemagne voisine, dans le Land de Hesse, la ville de Francfort, siège de la banque centrale européenne et de la Bundesbank, n'est pas la capitale du Land. C'est la ville de Wiesbaden, trois fois

moins peuplée, qui a cette fonction ; dans le Land encore plus peuplé de la Rhénanie du nord Westphalie, c'est Düsseldorf qui est la capitale, et non pas Cologne, qui compte presque le double de la population. Aux États-Unis, en Californie, ce n'est pas Los Angeles la capitale, mais Sacramento. Et je termine avec New York. Quelle est la capitale de l'État de New York ? Ce n'est pas New York City, mais Albany. Au vu de ces exemples, et je vais être très rapide, kurz und guet, il n'est pas aberrant d'envisager en Alsace une solution semblable. Je n'en dirai pas plus et vous remercie de votre attention.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci Eric qui non seulement a osé un message très fort, mais qui, en plus de cela, a respecté son temps au point d'économiser une minute sur les abus des précédents. La parole est à Jean-Philippe MAURER.

M. Jean-Philippe MAURER, Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin.

Messieurs les Présidents, Monsieur le Ministre, chers Collègues,
Une Alsace dynamique est celle qui jette des ponts et fait tomber les barrières. Tous les progrès réalisés dans cette direction placeront notre territoire dans une perspective d'unité et d'efficacité renforcée. Ce projet du Conseil d'Alsace trouve une pertinence particulière, car nous sommes ici au contact de nos voisins allemands et suisses qui ont su organiser leurs territoires pour leur conférer à la fois une taille critique significative, des moyens financiers conséquents, et une capacité d'initiative indéniable.

Vous l'avez compris, taille significative, moyens financiers, capacité d'initiative, ces avantages seront les nôtres. Le sillon que nous pourrons tracer sera plus profond. L'écho que nous ferons résonner sera plus fort. L'attractivité que nous allons susciter sera bien meilleure. Le territoire alsacien sera uni dans le Rhin Supérieur, sera uni pour porter le statut de Strasbourg, capitale européenne, sera uni pour soutenir le rayonnement du pôle métropolitain de Strasbourg-Mulhouse, sera uni pour s'inscrire dans l'émergence de la métropole trinationale bâloise, sera uni pour développer les coopérations transfrontalières adaptées et, le cas échéant, expérimentales. Cette union pour l'Alsace qui vous est proposée constitue une chance historique d'affirmer que nous voulons prendre notre destin en main, que nous ne sommes plus dans l'octroi jacobin, mais bien dans l'initiative alsacienne. Plutôt que de nous installer dans une perpétuelle introspection paralysante, osons avancer.

Le mouvement suscite le mouvement, et j'invite les sceptiques à regarder le vif intérêt tant de nos voisins suisses et allemands que d'autres régions françaises pour ce qui s'engage chez nous et marque le regain d'une Alsace dont le rayonnement sera renforcé par l'addition de nos compétences, de nos talents, de nos initiatives. Oui, plus forts ensemble sera une réalité, et plutôt que d'envier ceux qui savent oser, devenons les acteurs de notre destin, de notre avenir et osons. Soutenir ce projet, c'est un levier pour l'Alsace, le manifeste de notre identité commune, fédérative. Fédérer est un acte de volonté, fédérer est un acte politique. L'initiative alsacienne existe. Elle s'affirme aujourd'hui par ce Congrès d'Alsace, pour le Conseil d'Alsace, et j'appelle toutes les Alsaciennes, tous les Alsaciens à nous soutenir. Que ce 1er décembre soit aussi cette nouvelle étape qui nous engage sur de nouveaux chemins d'espoir et de volonté. De volonté alsacienne, car ce qui nous unit, nous fédère, est plus fort que ce qui pourrait nous diviser. Autant le concrétiser. Alsaciens et fiers de l'être, osons l'Alsace unie ! Merci.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. La parole est à Andrée BUCHMANN.

Mme Andrée BUCHMANN, Conseillère régionale.

Messieurs les Présidents, chers Collègues, Mesdames et Messieurs, il a été beaucoup question ce matin de recherches sur ce qu'est l'identité alsacienne et le vivre ensemble. Il est vrai que l'Alsace est faite par ceux qui sont là depuis très longtemps, mais aussi par ceux qui arrivent et qui sont arrivés récemment. André WECKMANN a déjà été cité ce matin, et il disait justement dans son livre *Langues d'Alsace* : « Est alsacien ou alsacienne celui ou celle qui choisit de l'être ». Si notre Alsace avait vécu repliée sur elle-même, elle n'aurait pas connu le dynamisme qu'on lui connaît. L'identité pour laquelle il faut se battre, c'est celle des personnes qui sont là depuis longtemps, mais aussi celle de tous les apports qui sont les apports beaucoup plus récents et qui apportent aussi de l'énergie. Notre identité est celle du bilinguisme, assumé et défendu qui nous permet d'occuper pleinement notre territoire rhénan. Mais ce bilinguisme doit être compris comme base d'un multilinguisme qui s'appuie sur les autres langues parlées ici. Nous ne pouvons relancer notre économie sans travailler avec les autres pays du monde, que ce soit l'Asie, l'Amérique, l'Afrique, et l'Océanie. Et quels meilleurs ambassadeurs, quels meilleurs liens avec ces pays que de travailler avec celles et ceux qui viennent de là-bas et qui vivent sur notre territoire ?

Notre assemblée, aujourd'hui, ne reflète pas la réalité de l'Alsace. C'est une assemblée principalement masculine, et principalement de gens qui sont là depuis très longtemps. Mais il serait essentiel, aussi, que toute la population soit représentée. Notre économie est aussi fortement tributaire de la dynamique de nos voisins immédiats, qui recrutent des emplois qualifiés, le Pays de Bade. Répondre à la demande implique de connaître les métiers, mais aussi la langue. Développer les filières d'enseignement paritaire est plus que jamais une nécessité, n'en déplaise à Mme la Rectrice. Notre stratégie économique s'inscrit dans le Rhin supérieur. Il nous faut donc tout de suite penser Conseil (l'Alsace dans une perspective territoriale plus large qui implique le nord de la Suisse, le Palatin du sud, le Pays de Bade. D'autant que notre milieu de vie est fragile, bien que fertile. Il est fragile, mais nous respirons tous le même air. Nous utilisons tous la même eau. La préservation de notre environnement est un enjeu commun. Le sud de notre région et même Colmar ont longtemps été la « poubelle de l'industrie chimique suisse. Cela n'est pas acceptable. StocaMine, Fessenheim représentent des menaces pour toute la région. Une pollution grave de notre nappe phréatique aurait des conséquences catastrophiques pour l'ensemble de notre territoire.

Nous devons inventer ensemble un destin politique et démocratique pour tout le Rhin supérieur. Nous devons inventer un destin, et pas seulement coopérer ; construire un développement durable de la vallée du Rhin supérieur, sobre en énergie, en consommation d'espace, sans nucléaire, pour réussir la transition vers la société post-carbone. Cet objectif nécessite de la pensée, de la réflexion, des alternatives, de la recherche fondamentale et appliquée, des savoir-faire industriels, de la compétence professionnelle. C'est une belle perspective pour nos laboratoires de recherche, pour nos universités, pour nos entreprises. Mais à entendre les propos tenus ici aujourd'hui, j'ai l'impression que très souvent, nous utilisons les mêmes mots, comme par exemple le mot « développement durable », mais que derrière, il n'y a pas les mêmes sens et que le développement durable pour beaucoup de collègues présents ici consiste à faire la même chose, mais avec d'autres mots ; il s'agit de mettre en place la cohérence. J'arrête.

Il s'agit de dire en conclusion que si nous sommes favorables à la réforme territoriale, il est évident que le projet doit être discuté et que nous nous battons pour que le projet alsacien ne soit pas le projet qui est présenté, car beaucoup de points nous sont totalement étrangers et nous ne sommes pas d'accord avec eux.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. La parole est à Marc SCHITTLY.

Dr Marc SCHITTLY, Conseiller général du Haut-Rhin.

Messieurs les Présidents, chers Collègues,
« CIVEXOli Kal GITEXOU »

Les hellénistes présents dans cette salle ce matin comprendront la portée de cette maxime stoïcienne. Après mûre réflexion, j'opte aujourd'hui pour une version latine revisitée. Non sustine, et non obstine. En clair : « Ne supporte pas et ne t'abstiens pas ». Durant mes études juridiques, j'étais un ferme défenseur d'une régionalisation dynamique dans notre pays, calquée sur l'Allemagne, la Pologne, voire l'Italie. Au fil des années, et devant l'incapacité de nos collectivités alsaciennes à régler certains problèmes d'infrastructures essentiels, je pense à un axe routier nord-sud correct, ou à la confortation de Strasbourg comme capitale de l'Europe à l'heure de son ouverture, j'étais de plus en plus réservé. Pourtant, ce matin, je voterai pour la création du Conseil unique d'Alsace, surtout pour qu'à l'avenir, on ne reproche pas aux élus actuellement en charge des problèmes départementaux et régionaux en Alsace, d'avoir été une fois de plus frileux.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci à Marc, qui nous économise un peu de temps dont nous commençons à avoir bien besoin, puisqu'il reste une bonne dizaine de prises de paroles.

M. Freddy ZIMMERMANN, Conseiller général du Bas-Rhin.

Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents des Conseils Généraux, mes chers Collègues

C'est avec plaisir que je m'exprime au nom du groupe centristes et indépendants du Conseil Général du Bas-Rhin. Aujourd'hui, comme cela a été dit, est un moment historique. Un moment historique pour notre région, pour notre pays, car tout le monde regarde l'Alsace. C'est également un moment pour moi, pour le jeune élu que je suis, et je suis très fier de participer et de soutenir la création et la construction de cette nouvelle collectivité au cœur de l'Europe !

Le projet de Conseil d'Alsace est un projet guidé tout simplement par le bon sens, la crise économique, sociale et écologique que nous traversons, le rend encore plus pertinent. Et c'est quand les temps sont difficiles qu'il faut savoir se remettre en question, se serrer les coudes et se rassembler. Et il est de notre devoir d'élus responsables de proposer une nouvelle voie aux Alsaciens.

Mais il ne faut pas simplement se dire qu'il suffit de créer le Conseil d'Alsace pour que les choses changent. Certainement pas.

Il faut donner une vraie vision d'avenir au peuple alsacien au travers d'un projet qui nous rassemble tous. Oui, nous voulons le rassemblement des compétences et des territoires ruraux et urbains autour d'un projet commun afin de promouvoir la compétitivité vis-à-vis de nos voisins dans un contexte mondialisé tout en préservant notre pacte social. Oui, nous voulons bâtir cette nouvelle institution en Alsace qui permettra à tous les habitants d'avoir les meilleures opportunités de progrès social et économique, en assurant une représentation équilibrée de tous les territoires et de toutes les sensibilités, capable d'exprimer fortement et clairement la voix de l'Alsace, tel est notre objectif, tel est notre souhait.

La tâche est immense, et elle sera difficile. Je veux vous dire. Messieurs les Présidents, chers collègues, que nous serons à vos côtés des bâtisseurs objectifs, mais vigilants. Nous souhaitons construire la meilleure Alsace possible, au regard du monde qui nous entoure, avec lucidité, c'est-à-dire pragmatisme, responsabilité et humanisme, dans la liberté, le respect, la solidarité et la tolérance. Pour cela, la proximité doit rester une priorité, et la territorialisation devra s'inscrire naturellement dans cette nouvelle structure, nous veillerons à disposer d'un pouvoir juridique et d'une autonomie financière plus forte, et le principe de subsidiarité devra pleinement jouer son rôle, afin de donner à chacun le maximum de ce qu'il puisse obtenir tout en respectant les choix des autres dans le cadre d'un lien social où tout ce qui enrichit l'un, enrichit l'autre, et inversement.

Nous voulons, Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents, mes chers collègues, tout simplement prendre notre destin en main, ensemble nous pouvons le faire !
Mer muen's macha, metnander fer unser schena Elsass !

Je vous remercie

M. Bernard NOTTER, Vice-Président du Conseil Général du Haut-Rhin.

Monsieur le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Monsieur le Ministre, Monsieur le Président du Conseil Général du Bas-Rhin, chers Collègues,
Je tiens à préciser d'emblée que, bien qu'appartenant au groupe majoritaire du Conseil Général du Haut-Rhin, je ne m'exprime au nom d'aucune formation politique. Par ailleurs, je ne nourris aucune ambition personnelle par rapport au projet qui nous est soumis ce matin et auquel je n'ai pas pris part quant à sa rédaction. Dès lors, je peux m'exprimer en toute liberté et sans aucune contrainte. On nous demande de prendre aujourd'hui des décisions fondamentales pour notre Région, sur la base de supposées nouvelles compétences, dont on espère qu'elles nous seront transférées

par l'État. Mais sans aucune garantie, à ce jour, que les financements correspondants suivront. Personnellement, je ne fais plus confiance à notre État désargenté. Je me rappelle aussi que le Président PONCELET, deuxième personnage de l'État, le disait haut et fort, à tel point que cela a fait les titres des journaux. Les exemples de non-respect sont nombreux, vous le savez. Je vous rappelle en effet qu'au Conseil Général du Haut-Rhin, nous attendons toujours de l'État quelque 60 millions d'euros par an pour couvrir les charges relatives aux compétences transférées lors de la dernière décentralisation. Alors je vous pose la question : comment pouvez-vous croire à autant de promesses ?

Mes concitoyens ne m'ont pas élu pour supprimer le Département du Haut-Rhin, car c'est bien de cela qu'il s'agit : la suppression des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Nous vivons effectivement, comme beaucoup l'ont dit ce matin, un moment historique. Je vous le dis comme je le ressens : un tel empressement, de telles pressions, sans compter que tous les efforts et toutes les concessions doivent être consentis par le Haut-Rhin, me font plus penser à une annexion pure et simple qu'à la création d'une nouvelle collectivité. Mais ce n'est pas nouveau, si je m'en réfère à l'histoire politique de notre région qui n'a connu, de toute son existence, qu'une seule présidence haut-rhinoise avec notre regretté collègue Pierre SCHIELE, lequel, en 1977, dénonçait déjà à l'époque ce centralisme strasbourgeois que nous craignons dans le Haut-Rhin.

On nous parle également d'économies d'échelle. Quelles sont-elles, dans ce projet qui se contente d'agréger trois collectivités et l'intégralité de leurs services ? Je vous pose la question. Quelles seront-elles, sachant que les compétences exercées aujourd'hui par les deux assemblées départementales ne sont pas les mêmes en matière d'organisation territoriale de politique environnementale, et qu'il faudra donc harmoniser demain. Quelles seront-elles, sachant que les finances de cette nouvelle collectivité, prévues pleines de vitalité, seront déjà fortement handicapées et plombées par la dette importante cumulée des trois assemblées ?

Au regard de tout ce qui précède, je constate qu'il n'y aura pas d'économies d'échelle, et tous les spécialistes vous le diront. Ce qui m'étonne aujourd'hui – et cela a été tout juste esquissé tout à l'heure, après une vingtaine d'orateurs –, c'est que la loi prévoit aujourd'hui à l'échéance 2014 la création du conseiller territorial qui sera appelé à siéger à la fois au Département et à la Région, en préservant les deux niveaux de décision. Dès lors, faut-il vraiment à tout prix vouloir créer dans la précipitation ce « mouton à cinq pattes », ni Département, ni Région, alors qu'une solution plus performante, que je viens d'évoquer et qui est la loi d'aujourd'hui, est prévue pour l'après 2014, avec, de surcroît, un nombre d'élus restreint ?

Depuis des mois, j'ai pris la position contre ce projet de collectivité unique. Et vis-à-vis de ma population, des gens qui m'entourent et qui pensent comme moi, aujourd'hui, je n'ai pas changé d'avis. Par ailleurs, et cela a aussi tout juste été effleuré, il y aura un écueil de taille à franchir. Il s'agit notamment du référendum qui nous attend l'an prochain et qui n'est pas gagné d'avance. Le oui devra être majoritaire, mais il devra aussi atteindre 25 % des inscrits. Je vous rappelle par la même occasion que les Corses ont trébuché là-dessus. Et si nous ne passons pas ce cap, nous aurons dépensé beaucoup de temps et d'argent.

La facilité pour moi eût été que je vote comme mon groupe, mais il est des moments où il faut prendre ses responsabilités, vous l'aurez compris, pour le maintien des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, je ne voterai pas ce projet dans lequel je ne retrouve pas l'esprit du mandat que mes concitoyens m'ont confié. Merci de votre attention.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci à Bernard NOTTER d'avoir osé porter le message qui est une préoccupation et qui en reste une, mais c'est, comme l'a dit quelqu'un ce matin, bien en parcourant le chemin qu'elle s'évanouira, ou pas. Il reste 8 prises de parole, et donc normalement 25 minutes d'intervention.

M. Antoine WAECHTER, Conseiller régional.

Chers collègues, l'Alsace est confrontée à des défis majeurs qui déterminent l'avenir de ce territoire et de ses habitants. Préserver ses terres agricoles, et sa capacité à assurer sa production alimentaire alors que chaque année l'étalement urbain et les infrastructures stérilisent l'équivalent d'un ban communal moyen. Rétablir une diversité vivante que l'évolution des pratiques agricoles et la fragmentation de l'espace ont sérieusement mise à mal. Contribuer à la lutte contre la dérive climatique alors que l'accroissement du trafic automobile contribue à un bilan des émissions toujours plus défavorables. Restaurer la qualité de l'air que nous respirons ainsi que la notabilité de nos eaux souterraines. Préserver et restaurer les paysages d'Alsace défigurés par un demi-siècle de laxisme et d'absence de projet paysager commun. Nous affirmons tous dans nos institutions respectives la volonté de contrer les mécanismes de cette altération multiforme. Or, nous n'avons pas enrayé le processus, et pas seulement pour n'avoir pas résolu nos contradictions. Face aux dynamiques négatives, nous avons besoin d'une stratégie cohérente, d'une puissance institutionnelle et de moyens financiers à la hauteur des besoins.

Une stratégie cohérente, ce sont des actions ordonnées, donc coordonnées pour atteindre le but. Cette coordination exige un chef d'orchestre et un lieu fédérateur d'élaboration de la stratégie. La prééminence de l'une des assemblées sur les autres n'a pas été envisagée. Dès lors, la voie pertinente est de s'unir pour former une seule assemblée. Une source unique des politiques territoriales et environnementales mettant un terme au difficile partage des rôles aux concurrences stériles entre associations départementales et régionales aux investissements contradictoires. La distribution de subventions ne suffit pas à inverser le cours des événements. Nous avons besoin d'une puissance institutionnelle capable d'affirmer une politique et des orientations qui s'imposeront à tous les acteurs par la seule force d'une assemblée unique.

La volonté alsacienne doit s'incarner. Comment sont perçus aujourd'hui les Conseils généraux et le Conseil Régional ? Comme des prescripteurs ? Non ! Comme des distributeurs de subventions. Dans le pire des cas, ils ne sont pas perçus, du tout. Le Conseil d'Alsace, évocation d'un parlement régional, incarnera la volonté des Alsaciens. Nos ambitions exigent des moyens pour se réaliser. Unis, notre puissance financière sera davantage que la simple addition de nos budgets respectifs, car elle bénéficiera d'une optimisation de nos investissements.

L'union fait la force. Formule bateau, mais adaptée à ce que nous voulons construire. Nous avons besoin de cette force pour espérer maîtriser les dynamiques d'altération et répondre aux défis que je viens d'évoquer. Les cours d'eau, l'atmosphère, la marque de nos paysages, nous sont communs. L'Alsace est une. Nous voulons lui donner une unité institutionnelle capable de répondre aux enjeux du XXI^e siècle. Merci.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. La parole est à Frédéric BIERRY.

M. Frédéric BIERRY, Conseiller Général du Bas-Rhin.

Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents, chers Collègues élus, Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Président de la commission des solidarités du Conseil Général du Bas-Rhin, je suis convaincu que la création de ce Conseil unique doit nous permettre de mettre nos forces et nos idées en commun pour créer une société plus juste et plus solidaire. Face à la crise morale, économique et sociale, nos concitoyens attendent de nous des réponses immédiates et efficaces. 75 % des Français estiment

que les politiques ne se préoccupent pas des gens comme eux ; il nous faut donc créer une société plus accompagnante et plus responsabilisante parce que nous voyons tous les jours des personnes de plus en plus seules et désemparées face à leur situation, et parce que ce n'est que par l'effort collectif équitablement réparti que nous parviendrons à relever les défis de la crise.

Trois idées forces pour une société plus accompagnante et plus responsabilisante. La première est d'être à la pointe du combat contre la vie chère et la dureté des jours. Nous savons que la marge de manoeuvre sur l'évolution des salaires est faible, et il nous faut donc agir sur les charges de la vie courante pour des lins de mois moins difficiles. Soutien aux travaux d'économies d'énergie, FSL, transport scolaire, etc. La boîte à outils existe. À nous de mieux nous en servir et de mieux la développer.

La deuxième idée force pour une société plus accompagnante et plus responsabilisante concerne l'innovation et les nouvelles technologies au service de la vie quotidienne et des défis de notre société. Le maintien à domicile des personnes âgées est un des plus grands défis que nous aurons à relever. Demain, grâce au high-tech, nous pourrons apporter des réponses concrètes aux populations vieillissantes qui aspirent à vivre chez elles. Dans le Bas-Rhin, le Président KENNEL nous a engagés dans la voie de la recherche avec les TIC santé. Nous devons également nous inspirer des collègues haut-rhinois qui ont montré l'exemple en matière de coordination gérontologique. Pour l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi, nos deux Départements vont innover ensemble avec le Contrat unique d'insertion de 7 heures, et nos compétences respectives régionales et départementales doivent nous permettre de remettre toujours plus en activité les plus fragiles. Avec le déploiement du très haut débit, le développement du télétravail, les nouvelles politiques du logement, c'est un nouveau mode de vie, plus économe en énergie et plus épanouissant qu'il nous appartient d'encourager.

Troisième idée force pour une société plus accompagnante et plus responsabilisante, la culture de l'engagement. Favoriser l'engagement de tous au service de la société peut donner un sens profond à la vie de chacun. Cela commence par nous, les politiques, qui devons sortir de nos compétences pour aller plus loin, vers les autres, mais aussi pour les jeunes : avec le service civique, ils ont la possibilité de faire valoir leur habileté et leur sens de l'intérêt collectif. C'est aussi un soutien renforcé aux bénévoles et aux associations en nous appuyant sur les réseaux existants. C'est également faire en sorte que les bénéficiaires de nos prestations soient acteurs de leur parcours. C'est impulser la culture du donnant-donnant pour que chacun se sente responsable à tous les niveaux de la société.

Pour cela, il nous faut construire une nouvelle ère d'inventivité civique et démocratique. Grâce au Conseil d'Alsace, nous aurons plus de pouvoir pour innover, faire preuve de créativité et expérimenter. Face aux enjeux de la crise, aux mutations actuelles, nous avons aujourd'hui l'occasion extraordinaire de transcender les courants politiques et territoriaux. Plus que jamais, il est nécessaire de nous fédérer au-delà des sensibilités légitimes de chacun. Mes chers collègues, sortons des querelles de chapelles, de sièges, et de postes futurs, pour travailler le fond des choses. C'est ce que nos citoyens attendent de nous. Cette étape institutionnelle doit nous permettre d'écrire une nouvelle page de l'histoire de l'Alsace en nous inspirant de ce que nos ancêtres nous ont laissés de plus précieux et qui caractérise encore notre région, l'humanisme rhénan. Nous devons construire sur ce socle commun une manière différente d'envisager les rapports humains. C'est à nous de l'impulser, c'est vital. Nous devons en fait nous orienter vers la civilisation de l'empathie, où nous redonnerons le goût des autres et où nous recentrerons nos actions sur les valeurs humaines. Il nous faut inventer un nouveau modèle social. Un modèle qui réfute la stigmatisation et donne des repères à nos concitoyens afin qu'ils aient de nouveau confiance dans la société et qu'ils s'y investissent. Nous devons construire une collectivité à la pointe du vivre ensemble.

Pour cela, reconnaissons le rôle joué par chaque génération et renforçons les liens intergénérationnels. Nous avons besoin à la fois du talent de notre jeunesse et de l'expérience et de la sagesse de nos aînés. Inspirons nous du film *Les intouchables*, où deux hommes, que tout oppose – et ce n'est pas le cas de notre Région – font cause commune. Ils ont su retourner leurs handicaps en force grâce à leur union. C'est un formidable message d'espoir. Une belle histoire nourrie de la réalité que nous avons aujourd'hui l'occasion, à notre niveau, de concrétiser pour l'avenir de notre région.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Il est temps. Merci. La parole est à Jean-Marie BELLIARD.

M. Jean-Marie BELLIARD, Conseiller régional.

Messieurs les Présidents. Mesdames et Messieurs, chers Collègues,
Dans un éditorial du 30 novembre, Alain HOWILLER nous rappelait que les philosophes grecs, bien entendu ceux de l'Antiquité, avaient l'habitude de dire que toute chose a deux anses : la bonne et la mauvaise.

J'ai lu et relu comme vous les documents que l'on nous a transmis, et j'ai, à présent, écouté attentivement vos diverses interventions. Nous avons entendu de bonnes raisons pour dire oui et de bonnes raisons pour dire non – effectivement, toute chose a deux anses.

Je vous expose à présent mes convictions et la lecture que je fais de cette matinée, et vous me direz ensuite peut-être quelle était la bonne ou la mauvaise lecture. L'ordre de ce jour précise bien sur l'invitation le point unique : « Projet de création d'une nouvelle collectivité alsacienne ». Et y est joint le document de séance où il est précisé qu'il servira de base à nos échanges. Un document de base, est, pour moi, un canevas, un essai à transformer, en tous les cas un document non figé ; ce sont des propositions qui ne demandent qu'à être amendées, enrichies ou modifiées.

Page 5, je lis : « Une question est posée solennellement à l'ensemble des élus départementaux et régionaux : souhaitez-vous que le Conseil d'Alsace, nouvelle collectivité territoriale, voie le jour ? » C'est à cette question essentielle que nous devons répondre. Et sur ce point, j'ai le sentiment, après vous avoir entendus, que nous sommes tous sur ce principe et sur ce point. Par contre, ce qui est discuté et qui peut être discutable, c'est la méthode pour y arriver.

Il est précisé que ce document sera discuté et largement débattu en v associant toutes les forces vives avec leurs élus. Aujourd'hui, si vous répondez oui, nous ouvrirons ensemble ces travaux. J'ai entendu et vous avez entendu notre Président RICHERT dire que rien n'était figé, que tout est encore ouvert et à discuter, et il le précisera encore peut-être tout à l'heure.

Nous ne pouvons que répondre oui à cette proposition, qui répond à l'aspiration de nos concitoyens. Aujourd'hui, nos administrés attendent une réponse claire de notre part. Aujourd'hui, le regard des collectivités de France est tourné vers l'Alsace, elles espèrent et souhaitent que notre démarche puisse leur servir d'exemple. Aujourd'hui, nos collègues allemands et suisses du Rhin supérieur sont dans l'attente de voir les partenaires alsaciens forts, unis, ambitieux et ne parlant que d'une seule voix.

Ce Conseil d'Alsace unique, nous l'appelons de tous nos vœux, il s'agit encore pour nous de le construire, peut-être de réécrire le document de travail, et il sera d'autant plus facile de le réécrire que nous aurons tous exprimé clairement la volonté d'aboutir. Ce oui à une résolution consensuelle permettra l'instauration d'un débat transparent, ouvert et construit qui donnera force et rayonnement à cette réforme. Ce oui nous obligera tous et toutes à construire cette nouvelle Alsace dans les seuls soucis d'efficacité, de logique, de bon sens et d'honnêteté intellectuelle et citoyenne, nous obligera à tenir compte de certaines propositions pertinentes que nous avons entendues ce matin. Ne faisons pas comme les soldats d'opérette qui chantent

« marchons, marchons », en faisant du sur-place ; faisons ce pas en avant en disant oui, ensemble. Cela démontrera la volonté des rédacteurs de ce texte d'élargir le débat et à tenir compte de vos suggestions et démontrera l'engagement des détracteurs de participer d'une manière active et constructive à ce débat.

À présent, nous sommes appelés au travail, pour inventer, construire, la nouvelle Alsace, il sera toujours temps de ne pas donner suite à cette ambition, si le chantier que nous ouvrons ce jour n'aboutit pas. Mais cela, je n'ose y croire. Soyons, à l'instar des constructeurs des cathédrales, les bâtisseurs de notre pays, et poursuivons l'œuvre commencée par Erwin de STEINBACH et Jean HOLTZ, architectes de la flèche de la cathédrale de Strasbourg, en esquissant symboliquement celle manquante à notre édifice alsacien, à savoir le Conseil unique d'Alsace.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. La parole est à Philippe MEYER.

M. Philippe MEYER, Conseiller général du Bas-Rhin.

Messieurs les Présidents, mes chers collègues, mon intervention sera courte. Nous vivons aujourd'hui à Colmar un moment rare et unique dans la longue histoire des collectivités alsaciennes. Je dirais même dans l'histoire tout court de notre région, cela a été dit à plusieurs reprises. Haut-Rhinois d'origine, Bas-Rhinois d'adoption, Alsacien avant tout, je pense tout particulièrement en cette journée à tous ceux qui se sont battus, leur vie durant, au service de notre région.

Je mesure le travail accompli ces derniers mois par nos Présidents pour projeter vers le futur notre territoire dans le concert des régions européennes et rendre cette nouvelle collectivité plus lisible dans son action, plus proche du citoyen pour élaborer ce document proposé au débat. Le Conseil d'Alsace ne constitue pas une fin en soi. Il doit soutenir plus efficacement les plus fragiles, préparer l'avenir en répondant aux fortes attentes de la jeunesse, et ce dans un contexte économique et social particulièrement difficile. C'est surtout pour elle que nous sommes mobilisés en nos qualités d'acteurs de la vie publique.

La politique à l'égard de la jeunesse est un enjeu majeur qui s'exprime transversalement dans l'action actuelle de nos trois collectivités. Le projet d'Agence régionale de la jeunesse rendra plus lisibles nos politiques et nos savoir-faire mis en commun. La question de l'orientation définie comme le processus qui permet au citoyen de prendre des décisions relatives à son parcours de vie personnel, d'éducation, de formation et de travail, est donc majeur pour une grande collectivité

européenne, et justifie pleinement des transferts de compétences de la part de l'État. L'orientation concerne les jeunes au premier chef, mais aussi les adultes qui remettent en cause leur parcours professionnel. Le Conseil d'Alsace pourra bénéficier de compétences étendues lui permettant d'exercer le rôle de pilote régional du service public de l'orientation.

Dans le domaine de l'éducation, nos trois collectivités ont déjà développé, depuis de nombreuses années, une vertueuse habitude de travail en commun. Ainsi, l'Alsace est la seule région de France à avoir réalisé un espace numérique de travail identique, lycée-collège, permettant aux familles d'être mieux informées, grâce au cahier de texte numérique, à la gestion des absences en direct. Un pilotage unique des collèges et lycées, des personnels, futurs personnels relevant des collectivités des établissements et restaurants scolaires, sera générateur d'économies réelles et permettra de rendre un service encore meilleur aux 125 000 collégiens et lycéens alsaciens dans leurs apprentissages.

Le recul du bilinguisme entraîne un affaiblissement sensible de l'accès au marché de l'emploi allemand et suisse, comme cela a été dit ; par notre culture, nous sommes attachés à un bilinguisme fort, élément de base du particularisme alsacien. Seul le Conseil d'Alsace pourra obtenir, dans l'expérimentation d'une collectivité unique, le transfert de nouvelles compétences afin de renforcer l'enseignement bilingue et multilingue.

Ces politiques regroupées, renforcées, illustrent la responsabilité et la capacité de nos collectivités alsaciennes, Région et Départements, à œuvrer ensemble dans ces objectifs communs. La pire des choses serait l'immobilisme, que nous nous contentions de regarder passer les trains du volontarisme et de l'exemplarité, fussent-ils des TGV. À nous, toutes et tous, d'aller de l'avant.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. Nous passons à Monique JUNG.

Mme Monique JUNG, Vice-Présidente du Conseil Régional.

Messieurs les Présidents, Chers Collègues, Mesdames Messieurs,
Le moment que nous vivons aujourd'hui est certainement un moment historique. C'est celui où des collectivités souhaitent se réformer et être plus efficaces, s'unir, pour s'appliquer à elles-mêmes ce qu'elles prônent pour les entreprises par exemple, lorsque nous leur disons que l'union fait la force, que nous les invitons à travailler en clusters, en filières ou en pôles de compétitivité. Il nous appartient à nous,

maintenant, d'optimiser nos actions, de renforcer nos complémentarités, et de donner une meilleure lisibilité et une meilleure cohérence à nos actions. Il est certainement inutile de rappeler que les citoyens distinguent très mal le rôle de chacune de nos collectivités, même si les actions que nous menons font très souvent l'objet de cofinancements.

Quelques exemples sur lesquels nous pourrions gagner à une meilleure lisibilité. L'environnement par exemple. La gestion de l'eau, de surfaces pour les uns, souterraine pour les autres, gagnerait certainement à plus de transversalités au sein d'une collectivité unique. L'économie, le développement économique, est un de nos enjeux majeurs au niveau de notre territoire. Rappelons-nous que notre région, notre territoire, est le plus petit des 22 régions françaises. Il nous appartient de savoir nous unir et exister sur la scène nationale et européenne. Cette Europe, qui doit être plus forte, plus fédérale, avec des normes et des capacités unies pour réagir pour nous opposer aux grandes crises mondiales et aux compétiteurs asiatiques qui nous affrontent. Il nous appartient d'être capables d'exister sur cette scène en poussant, nous, en Alsace, les mêmes efforts. Pour que, du Nord au Sud, nous puissions nous faire l'écho des richesses qui sont les nôtres et des atouts qui nous composent. Nous en avons de nombreux. J'aimerais rappeler l'importance de nos grandes agglomérations, la communauté urbaine de Strasbourg, la M2A, l'Agglo de Colmar, mais aussi de nos grandes métropoles, de Strasbourg, capitale régionale, capitale européenne, qu'il nous importe de conserver. Je crois qu'aujourd'hui la rigueur budgétaire et les difficultés économiques qui nous occupent doivent mettre ces préoccupations au cœur de nos considérations, loin d'autres considérations qui peuvent être nourries par d'autres appétences. J'aimerais également rappeler le rôle de ces grandes régions qui a été souligné à travers notre étude de marché sur le marketing territorial à travers la démarche de marque Alsace, qui souligne l'importance de ces grandes agglomérations.

La volonté d'efficacité qui nous unit doit nous permettre aujourd'hui de ne pas nous laisser guider par d'autres raisons que celle de l'efficacité économique et doit nous permettre de nous appuyer sur les mêmes logiques d'excellence pour unir nos forces. Le Conseil d'Alsace sera un outil pour parvenir à ces objectifs. M. RICHERT nous précisait tout à l'heure que ce document est un document de travail, une proposition qu'il nous appartenait d'amender, et Alfred BECKER le qualifiait de document-martyr. Je crois qu'aujourd'hui cette base de travail doit nous permettre d'avancer vers une direction dont la gouvernance, dont le mode de représentation doivent encore être construits. Je crois qu'il nous appartient également de veiller à une répartition équilibrée de l'ensemble des forces de notre territoire, mais aussi du

rôle des femmes qui est encore, pour l'instant, menacée dans les nouvelles assemblées.

J'aimerais souligner l'opportunité d'être ensemble, à 122 élus, à décider de la fusion de nos institutions et de la création d'un Conseil d'Alsace. Merci pour votre attention.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. Nous passons à Laurent FURST.

M. Laurent FURST, Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin.

C'est pour moi avec un grand bonheur et une émotion personnelle que je prends la parole devant cette assemblée, étant un enfant de Cohnar. J'ai appris mon métier à l'hôpital de Mulhouse avant d'être élu à Molsheim, ville qui m'a donné ma chance. Et, bien sûr, je siége avec bonheur à Strasbourg. L'Alsacien que je suis est convaincu que cette journée, que l'appelle de mes vœux depuis tant d'années, peut être et doit être le début d'une histoire, une petite graine qui permettra un jour une belle moisson. J'aimerais vous livrer une réflexion personnelle, même si certains souriront à mon propos. J'aimerais affirmer que nous sommes ici aujourd'hui face à l'histoire. L'histoire de notre région, peut-être même un aiguillon pour l'histoire de notre pays. Quand on est face à l'histoire, on n'est pas de gauche, pas de droite ou du centre, on dépasse tous les calculs et notamment tous les calculs politiques. Il faut savoir faire abstraction de soi pour un intérêt supérieur. Tel est le sens, me semble-t-il, de cette journée. J'ai souhaité aujourd'hui vous dire quelques mots sur l'économie. Nous sommes au cœur de l'Europe. D'une Europe encore prospère, mais qui souffre dans un monde qui change. Instinctivement, nous sentons que les feux du développement et peut-être de la civilisation illuminent d'autres horizons. Dans cette Europe, l'Alsace est une réalité importante, par son histoire, mais fragile par sa dimension. Nous ne représentons que 0,21 % du territoire européen et 0,31 % du PIB européen. Ayons conscience de ces chiffres. Ils nous disent une chose : nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de ne pas unifier nos forces et nos moyens pour vivre dans cet ensemble. Lorsque je dis cela, je pense, entre autres choses, à nos agences de développement économique. On ne peut pas couper le développement exogène du développement endogène.

Réunir les moyens, unifier les talents, densifier nos politiques, est aujourd'hui, plus que jamais, nécessaire. Cela est vrai pour chacune des filières industrielles et tertiaires de notre tissu économique. Il faut avoir conscience d'une chose : la production de biens et services marchands est de plus en plus mobile, dans un

monde globalisé et ouvert. Il y a des facteurs de compétitivité qui ne dépendent pas de nous – qui sont déterminés par des données nationales. Mais il y a des éléments qui peuvent être clairement optimisés au niveau alsacien. Je pense aux politiques de filières, à la connexion recherche-développement sur un espace géographique. Je citerai également l'organisation des clusters ou des synergies d'entreprise. Sur tous ces éléments, il n'y a pas d'identité départementale, mais des opportunités sur l'espace régional. C'est parce que je crois que rien n'est possible sans prospérité économique que j'aspire à ce que l'addition de nos trois collectivités soit un facteur de croissance et de prospérité pour l'ensemble de nos concitoyens.

Cela sera le cas si nous savons optimiser les liens avec les chambres consulaires, créer des synergies avec les bassins d'emploi, organiser les complémentarités avec les villes et notamment nos trois grandes agglomérations, Mulhouse, Colmar, et Strasbourg. Nous ne devons avoir qu'un seul objectif : réussir. Échouer économiquement, c'est mettre notre pacte social en danger et laisser la misère se répandre. L'unité de l'Alsace est une chance pour le développement économique de chacun de nos territoires. Il y a en Alsace tous les talents nécessaires. Ayons tous le talent d'avancer et d'écrire une page d'histoire.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. La parole est à Antoine HERTH.

M. Antoine HERTH, Vice-Président du Conseil Régional.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Was zusammen gehört muss zusammen wachsen !

En français : « Ce qui appartient à un même ensemble doit croître ensemble ! » À chaque fois que je pense à notre projet de Conseil d'Alsace me revient cette phrase prononcée par l'ancien chancelier Willy BRANDT, également ancien maire de Berlin, au moment de la chute du mur de Berlin. N'est-il pas temps à notre tour de faire tomber les murs ? Moi qui suis né et habite tout près du Landgraben, j'ai l'expérience, non d'une séparation, mais d'une osmose des territoires. Mes concitoyens partagent avec leurs voisins un même bassin d'emploi, une même offre de soins, une même diversité d'équipements éducatifs, sportifs et culturels. Dans le cadre du Pays d'Alsace centrale, un travail fructueux s'est établi entre nos amis du Val d'Argent et ceux des 9 communautés de communes situées au nord. Je pourrais multiplier les exemples. Si frontière il y a, elle n'est que dans les têtes ! Et le meilleur moyen de l'en chasser, c'est

de permettre aux Alsaciens de se rencontrer, d'échanger leurs savoirs et leurs passions.

C'est dans ce sens que je salue l'initiative des trois Présidents de mettre l'accent sur le développement des moyens et des modes de transport. En matière ferroviaire, notre région est déjà l'une des premières de France, et ce bien avant la mise en œuvre des deux LGV. L'horizon nouveau consiste en un saut qualitatif : à travers le lancement de nouvelles infrastructures ; à travers une articulation optimale entre le fer, les bus et les transports urbains ; enfin – comme cela a été souligné par de nombreux intervenants – à travers un billet multimodal simple et compétitif. Les aéroports ont quant à eux une évidente complémentarité. Ils assurent à la fois notre statut de Terre d'Europe et permettent une ouverture à l'international. La politique fluviale intéresse également l'ensemble de notre territoire. Elle est le gage du maintien de nos sites industriels et de leurs développements futurs. Enfin, lorsqu'il s'agit d'améliorer les axes routiers nord-sud ou de faciliter les liaisons TransVosgiennes, les solutions ne sont pas départementales, mais bien à l'échelle de la Région. J'en suis convaincu : le fait de rassembler nos énergies ne pourra qu'accélérer la réalisation de ces projets que, par ailleurs, le CESER appelle de ses vœux. Et croyez-moi, aux yeux des Alsaciens, le fait de produire du concret vaudra tous les discours.

Il n'en reste pas moins que le débat qui s'engage aujourd'hui devra se poursuivre et s'intensifier. J'en suis convaincu. Plus que cette journée du 1er décembre 2011, c'est le processus que nous entamons qui est historique. C'est bien la première fois depuis longtemps que des Alsaciens s'assoient autour d'une table pour s'interroger sur leur identité, pour construire un projet partagé, sans qu'une pression ou une menace extérieure ne les y oblige. Et mine de rien, ce n'est pas l'exercice le plus simple... En effet, nous sommes libres de faire ou de ne rien faire. Nous pouvons partager une ambition collective ou nous contenter de la routine. Nous pouvons prendre notre courage à deux mains, nous lancer dans une entreprise dont la portée dépasse nos horizons politiques, ou bien, prudemment, attendre que d'autres, loin de l'Alsace, décident à notre place. La démocratie, c'est le choix. Le mien est fait depuis bien longtemps : c'est celui d'une Alsace unie, riche de ses diversités, maîtresse de son avenir.

Pour conclure, je dis une fois de plus, tant aux inquiets qu'aux impatients : was zamma ghert muess zamma wachsa !

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Merci. Nous terminons le tour de prises de parole avec Rémy WITH.

M. Rémy WITH, Vice-Président du Conseil Général du Haut-Rhin.

Merci Monsieur le Président. Un Conseil d'Alsace, oui, mais comment ? Fusion par regroupement de l'existant ? Ou faire du neuf ? J'étais et reste résolument contre le concept d'une fusion. La fusion, en pratique, c'est l'absorption de deux collectivités par la troisième. Ce qui, pour moi, est inacceptable. À l'inverse, je suis favorable à la construction d'une nouvelle collectivité. Personnellement, j'ai toujours pensé que l'Alsace devait s'affirmer et prendre ses responsabilités, tant vis-à-vis de Paris que de nos amis et voisins allemands et suisses. Et que l'Alsace, comme cela a déjà été dit, devait parler d'une même voix. Mais ni au détriment des Alsaciens et de leurs préoccupations quotidiennes, ni au détriment de nos territoires.

Mes chers collègues, permettez-moi de saluer le travail entrepris et mené par les trois Présidents durant ces derniers mois. Réunions longues, discussions difficiles, négociations tendues et qui, visiblement, ont abouti à nous proposer aujourd'hui la création d'un Conseil d'Alsace sous la forme d'une nouvelle collectivité. Charles BUTTNER a essayé régulièrement de faire passer le message de ses élus haut-rhinois à ses deux collègues, et je salue l'évolution du projet vers ce concept d'une nouvelle collectivité. Force est de constater qu'il y a eu de réelles avancées. Certes, tout n'est pas réglé. La collectivité nouvelle reste à construire. C'est maintenant le vrai travail qui commence, sur la base de compétences nouvelles, que nous espérons obtenir, n'est-ce pas M. le Ministre, et qui devront être partagées, et sur la base d'une organisation qui devra être répartie sur l'ensemble du territoire alsacien, s'appuyant sur les territoires de vie et leurs spécificités.

La construction d'une collectivité nouvelle doit apporter une valeur ajoutée à notre Alsace. Ce ne sera pas facile parce que c'est nouveau, et que cela n'existe pas ailleurs. Mais, précisément, c'est parce que c'est nouveau que ce sera passionnant.

Unité, efficacité, proximité, c'est la trilogie qui doit présider à l'esprit de la nouvelle collectivité. Unité sur l'essentiel, en gardant présent à l'esprit quelle politique pour notre Alsace. Efficacité, oui, à condition de sortir du débat qui deviendra très vite stérile si chacun continue à s'arc-bouter sur ses positions. Proximité, sans doute l'élément majeur, car si la future collectivité n'apparaît pas proche et accessible pour nos concitoyens, le futur référendum sera un fiasco. En définitive, quelle future collectivité voulons-nous ?

Voulons-nous le système centralisé à la française où tout passe trop souvent par Paris ? Voulons-nous une collectivité vraiment décentralisée à l'image du modèle allemand dynamique par ses Liinder, modèle auquel on se réfère sans cesse, et surtout en ces périodes de crise, et dont on loue l'efficacité ? Ou voulons-nous un modèle spécifique alsacien, respectueux de ses territoires, qui s'inspirerait de ce qui

se fait de mieux en France, mais aussi chez nos voisins ? Quant à la question du siège et de Strasbourg, je m'excuse auprès des collègues strasbourgeois, car je n'ai pas l'intention de froisser qui que ce soit. Mais Strasbourg ne peut pas avoir un double langage. D'un côté, défendre le siège d'un Parlement européen décentralisé par rapport à Bruxelles, position à laquelle j'adhère à 100 % ; et de l'autre côté, avoir le discours inverse pour le futur Conseil d'Alsace, estimant que tout doit se passer à Strasbourg. Bien au contraire, et si je peux me permettre de prendre l'image d'un train – nous avons tout à l'heure l'image du vélo –, le train étant d'actualité avec le TGV, je dirais que ce train alsacien que nous sommes en train de construire ensemble, Strasbourg doit en être une locomotive, tout comme Mulhouse. Les territoires de vie en constituent les wagons, et peu importe où se trouve la gare de triage, car c'est le train qu'il faut faire rouler, et non la gare.

En conclusion, je dis non au Conseil d'Alsace par voie de fusion, non à un système centralisé, mais je dis oui à la création d'une collectivité nouvelle qu'il nous appartient d'imaginer et de créer. Oui pour une collectivité qui met la proximité dans ses ambitions prioritaires. Et vous comprendrez qu'en tant que sundgauvien, je serai particulièrement attentif à cet aspect de proximité. Mais ne perdons pas de vue que ce sont les Alsaciens qui décideront, car, in fine, la voix appartient au peuple.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Nous voilà venus au terme du temps des prises de parole. Il convient maintenant d'aller vers l'assentiment que nous pouvons porter à ce projet de résolution.

M. Eric ELKOUBY, Conseiller général du Bas-Rhin, intervention hors micro

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Bien. Alors écoutez, je pense que les consignes ont été très partagées avec tout le monde. Bien, ça va.

M. le Président du Conseil Régional d'Alsace, Philippe RICHERT

M. ELKOUBY, il y a eu à l'intérieur de chaque groupe la répartition des temps de parole. Vous appartenez, me semble-t-il, à un groupe politique qui s'est exprimé. Il y a eu 35 personnes qui se sont exprimées ce matin, et je pense que l'on ne peut pas dire aujourd'hui que les uns et les autres n'ont pas eu la possibilité de dire dans quel

sens ils souhaitent s'engager. Voilà simplement, M. ELKOLIBY, ce que je veux dire. Il ne s'agit pas, aujourd'hui, de vous bâillonner. Mais lorsque l'on a une organisation dans un groupe politique, c'est de la responsabilité de chaque groupe de s'organiser. Cela se fait partout, y compris à un congrès, j'ai participé à de nombreux congrès, sans doute plus que vous, et cela est chaque fois organisé. Et c'est en fonction de la règle d'organisation que chacun se soumet. Il n'y a aucune raison, M. ELKOUBY, que vous essayiez tout simplement de faire un peu de « barouf » à la fin d'une réunion.

Applaudissements dans la salle.

Protestations et agitations dans la salle.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Bien. C'est assez étonnant. Si les différentes caméras et journalistes voulaient bien... Merci. Nous voici à la fin de ces prises de parole, qui avaient bien le sens de porter le débat ici, et de permettre à tous ceux qui le souhaitaient d'exprimer ce qu'ils ressentent sur la proposition qui avait été faite – et je ne dis pas accouché dans la douleur. Je dis que ce travail a été mené par quelques-uns pour essayer de concilier ce que chacun de ses collègues et amis, y compris lorsqu'ils sont classés comme « opposants », recherchait, avec les mêmes objectifs. Ils ont essayé de construire quelque chose qui est un chemin qui, aujourd'hui, est indiqué et qui reste à parcourir ensemble pour avoir, effectivement, cette nouvelle collectivité, ce Conseil unique en 2014. Il ne faudrait donc pas gâcher ce qui m'a semblé constituer 3 heures de vérité, où il n'y a pas eu de langue de bois, où chacun a pu s'exprimer. Et j'ai entendu, personnellement, ici, des choses qui ont été dites dont il faudra nécessairement tenir compte. Mais enfin, quand même, globalement, une adhésion au chemin qui est proposé.

Ce chemin va devoir être maintenant parcouru. Il n'y aura pas tout spécialement, en fait, des délibérations des collectivités et le référendum. Dans tout ce travail à faire, tous ceux qui souhaitent être associés devront l'être. Cela a été dit et répété. Mais il fallait partir d'une base. Personnellement, cela a été un chemin difficile, complexe, car il faut bien prendre conscience que ce ne sont pas les idées qui rassemblent, mais les hommes qui portent des idées et qui essaient de les faire partager, qui rassemblent. Retenons-le bien. Je crois que cela est fondamentalement la vérité. Des idées, en soi, qui n'ont pas de chair, n'entraînent pas. Il a donc fallu vouloir trouver comment porter des idées que nous avons tous, mais, pour que ces porteurs puissent, progressivement, avec vous toutes et vous tous, entraîner majoritairement l'Alsace

derrière nous. Je ne veux pas faire une conclusion dithyrambique, mais l'incident vient de m'y pousser, car on ne peut pas vouloir construire et penser chacun que c'est probablement la bonne direction, le bon chemin qu'il faut emprunter, et en même temps vouloir casser le travail qui vient de se faire. Je crois que l'expression a été possible pour chacun.

Je pense que Guy-Do ou Philippe vont peut-être vouloir encore dire quelque chose avant que nous passions au vote. Je pense qu'il sera très simple de poser la question : qui est d'accord pour poursuivre ce chemin maintenant tracé que ce document nous donne et qui nous mène vers ce but que nous voulons tous ? Qui est pour et qui est contre, et qui s'abstient ? Et nous nous compterons pour être très clairement instruits du fruit de trop nombreuses étapes, mais en tout cas d'une belle étape que nous avons parcourue ce matin. Nous déterminerons alors quels fruits nous pouvons porter sur la table des Alsaciens.

M. le Président du Conseil Général du Bas-Rhin, Guy-Dominique KENNEL

Je ne vais pas prolonger les débats. Je souhaite juste dire que j'espère que la première pierre sera posée aujourd'hui à l'unanimité s'il le faut, et, sinon, chacun prend ses responsabilités. Je dois vous dire aussi que l'essentiel du travail reste à faire parce que ce ne sera pas simple de construire cette Alsace de demain et de faire en sorte qu'en 2014, lorsque nous tournerons le bouton, la lumière s'allume et que tout fonctionne. Je crois que c'est cela que nous attendons de toutes et tous. Aujourd'hui, le projet reste à affiner et à construire pour la suite. Mais je crois que chacun d'entre nous pourra y apporter sa contribution. Il reste deux ans de construction jusqu'en 2014, et je pense que chacun a des raisons d'intervenir et des propositions à faire, à condition que ces propositions mettent en avant l'intérêt de l'Alsace et l'intérêt de nos concitoyens, et soient des propositions constructives et, non pas, tout simplement d'opposition et destructives. Je sais pouvoir compter sur la très grande majorité d'entre vous, et je souhaite, tout simplement, bon vent au Conseil d'Alsace.

M. le Président du Conseil Régional d'Alsace, Philippe RICHERT

Merci, Monsieur le Président, merci Charles. Je ne vais pas faire de commentaires ou répondre directement aux interventions des uns et des autres, mais simplement je souhaite remercier ceux qui se sont exprimés, et notamment ceux qui soutiennent ce projet que nous avons essayé de porter sur les fonts baptismaux. Et je souhaite aussi

remercier ceux qui ne sont pas intervenus, car cela nous a permis de tenir dans des délais qui restent raisonnables. Et à ceux qui sont intervenus, et en particulier m'ont ou nous ont reproché de ne pas les avoir suffisamment associés durant cette phase de préparation, je veux dire que je les comprends, mais que lorsque l'on veut réussir un projet, on doit faire des choix. Il était indispensable que, dans un premier temps, les trois Présidents puissent se retrouver avec leurs proches sur une longueur d'onde qui permette d'avoir la base à partir de laquelle nous pouvons continuer. Cette base est exprimée de deux façons. La première est un document-projet. Avoir un document-projet, c'est, comme je l'ai déjà expliqué dans mon propos précédent, avoir la démonstration de ce qu'un Conseil d'Alsace peut amener de plus que le fonctionnement des trois collectivités, tel que nous fonctionnons aujourd'hui. Nous avons essayé de démontrer au travers des projets - qui ne sont pas seuls, qui méritent d'être développés - comment le Conseil d'Alsace, à la fois réunion des collectivités, mais aussi enrichie par des compétences nouvelles, peut être un vrai progrès pour l'Alsace. Cela constitue une illustration. Cela ne veut pas dire que les choses sont claires et qu'il s'agit d'adhérer à tous les dossiers, tous les projets stratégiques qui sont aujourd'hui évoqués. Cela ne veut pas dire – Charles et Guy-Do l'ont rappelé – que ce dossier est un dossier figé. Cela veut simplement dire que nous avons voulu être pédagogiques pour dire à nos collègues, mais aussi aux Alsaciens que, oui, le Conseil d'Alsace est un progrès, car il permettra, sur un certain nombre de dossiers que nous avons mis en exergue, de faire de réelles avancées.

Je voudrais aussi répondre à quelques-uns de ceux qui sont intervenus et qui m'ont interpellé ou nous ont interpellés. Par exemple, Jean-Marc VOILER, Jo SPIEGEL ou Henri STOLL se demandaient si, s'ils votaient la résolution telle qu'elle a été distribuée, cela signifierait que le débat se réaliserait et que le groupe projet se mettrait en œuvre. Je signale simplement que la réponse concrète est donnée dans la résolution puisque nous disons que cette résolution contient la mise en œuvre du groupe projet et le fait d'organiser le débat au-delà des exécutifs dans les assemblées et, au-delà des assemblées, avec notamment les socioprofessionnels – je pense au CESER –, avec les parlementaires et avec la société civile, car il est important de pouvoir faire avancer. Je veux également répéter que nous avons tenu compte, dans ce document, dans cette résolution, d'ores et déjà, des remarques qui avaient été faites en grande partie par Jacques FERNIQUE et le groupe Écologiste, si vous me le permettez, de cette nature. Et nous avons intégré également d'ores et déjà l'une des demandes formulées par M. HOME, à savoir une reprise, comment dire, dans les délibérés, dans le troisième alinéa, où il est dit, à la fin, « par l'intégration de la proportionnelle au scrutin de liste départemental permettant

d'intégrer la parité ». À un moment donné, aujourd'hui, il est prématuré de vouloir d'ores et déjà indiquer la nature de la proportionnelle et la manière dont elle s'organise, et donc de retirer les trois ou quatre mots scrutin de liste départementale, nous en avons discuté ici. Il n'a pas été possible de le faire sur l'ensemble, et donc nous l'avons intégré. Je sais qu'il s'agit aussi d'une demande qui avait déjà été formulée, et nous l'intégrons pour vous dire que cette proposition est aussi le signal de l'ouverture que nous donnons à ceux qui ne font pas partie – excusez-moi de le dire comme cela – des trois majorités des trois collectivités, et que nous sommes en train de construire aujourd'hui, comme cela a été dit, et vient d'être rappelé, ensemble, une nouvelle collectivité au service commun de l'Alsace. Voilà ce que je voulais vous dire avant que les uns et les autres puissent se prononcer.

Un dernier point en ce qui concerne les conseillers régionaux. Il y a trois procurations qui ont été données. Patrick BINDER donne procuration à Martine BINDER. Sylvie GRUCKER donne procuration à Jacques FERNIQUE, et Nathalie ROOS me donne procuration. Tout à l'heure quand nous exprimerons le vote, nous aurons tout simplement, ces trois-là, l'occasion de voter deux fois pour nous exprimer aussi au nom de ceux qui ont donné procuration. Je sais, Charles qu'il y a aussi une procuration te concernant.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Et Pierre BIHL, qui est sincèrement désolé de ne pas pouvoir être des nôtres aujourd'hui, m'a effectivement donné procuration pour le représenter. La parole est à M. HOME.

M. Antoine HOME, Conseiller régional.

Merci. Je crois que l'enjeu qui a été évoqué, et la richesse de nos débats supposent, et c'est normal, car il y a eu malgré tout une succession d'exposés individuels et l'intervention des Présidents, que les groupes puissent avoir un petit temps pour se retrouver, pour échanger. Cela le mérite. Vous l'avez dit, il n'y a pas eu de travail préalable, donc je demande une interruption de séance d'un quart d'heure pour que nous puissions nous retrouver et reprendre nos travaux à son issue.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Avant de se prononcer sur cette proposition, Pierre FREYBURGER avait demandé la parole dans le même sens.

M. Pierre FREYBURGER, Conseiller général du Haut-Rhin

Les conseillers du groupe Socialiste, Républicain et Indépendant du Haut-Rhin souhaiteraient pouvoir bénéficier d'une suspension de séance, dans la mesure où nous venons de recevoir le document sur table.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Nous allons faire une ligne médiane. Il est 13 h 47.

M. Jean-Laurent VONAU, Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin.

Nous souhaiterions également des éclaircissements, car on nous distribue constamment des nouvelles moutures qui ne sont pas signées. J'aimerais que l'on

nous précise quels sont les textes élaborés officiels et quels sont les textes qui proviennent des différentes tendances dans cette assemblée,

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

C'est le dernier qui vient d'être posé. Il est 13 h 48. Je prononce une interruption de séance et nous serons assis à nos places à précisément 14 heures.

Suspension de séance.

Reprise de la séance

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Nous avons largement dépassé le temps. Nous sommes déjà à plus 21 minutes. Nous attendons les groupes. Je crois que le groupe Verts se met en place. En attendant d'être au complet autour de la table, Pierre GSELL a dû nous quitter et il donne procuration à Michel HABIG. Michel HABIG disposera donc de deux voix. J'en ai moi-même deux avec la voix de M. Pierre BIHL.

M. le Président du Conseil Régional d'Alsace, Philippe RICHERT

Au niveau des représentants de la Région, il y a aussi des procurations complémentaires entre-temps. Je reprends. Martine BINDER a procuration de Patrick BINDER, Sylvie GRUCKER a donné procuration à Jacques FERNIQUE, Nathalie ROOS m'a donné procuration. Lilla MERAHET a donné procuration à Catherine ZUBER, Chantal RISSER à Pascale SCHMIDIGER et François LOOS est là. Au total, au niveau de la Région, il a donc 5 personnes qui voteront deux fois.

M. le Président du Conseil Général du Bas-Rhin, Guy-Dominique KENNEL

Je constate que les conseillers généraux du Bas-Rhin sont les plus fidèles en termes de présence, et je les remercie très sincèrement. Je voudrais juste dire qu'Olivier RITZ a donné procuration à Henri DREYFUS et que Jean MATHIA est absent et n'a pas donné de procuration.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Nous allons donc reprendre la séance et allons procéder... Mes deux collègues Présidents viennent de me dire que nous pourrions peut-être réaliser un vote à bulletin secret.

Protestations dans la salle.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Je pense qu'il ne faut pas dénaturer la démarche que nous avons engagée. Car même si cela aurait pu permettre à l'un ou l'autre de mieux voter pour ou contre, je pense, vu la complexité du scrutin à organiser et dans la mesure où je vois que cela est très diversement apprécié dans l'assemblée, je propose que l'on maintienne le scrutin à main levée. Et, pour que cela soit très clair, je préférerais que nous terminions dans l'enthousiasme, et je propose donc – même si en Général, on ne procède pas ainsi – qu'à la limite, on commence à compter les contres, puis les abstentions, et je pense qu'à la fin, tout le monde lèvera la main pour le oui. Je vois que cela ne vous fait pas bouger. Je ne sais pas si...

M. Antoine HOME, Conseiller régional.

Mais un tel vote supposerait que nous puissions donner une explication de vote. Est-ce le temps des explications de vote ?

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Je pense que si, effectivement, il y a des évolutions dans les prises de position, pour qu'il n'y ait effectivement pas de mouvement... Philippe a une proposition.

M. le Président du Conseil Régional d'Alsace, Philippe RICHERT

On peut imaginer que les prises de position qui ont eu lieu étaient des explications individuelles des positions. Si, à l'heure où nous sommes, aujourd'hui, si chacun veut faire une explication de vote, nous savons très bien que nous serons dans une situation... au niveau des groupes, nous sommes 15 groupes : il y a un groupe socialiste, une explication écologiste, une explication, le cas échéant centriste si c'est nécessaire, et une explication UMP si nécessaire. Mais nous nous limiterons à cela. Et rapides.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Antoine HOME a la parole.

M. le Président du Conseil Régional d'Alsace, Philippe RICHERT

Et le Front national, pardon madame.

M. Antoine HOME, Conseiller régional.

Messieurs les Présidents, chers collègues, cette séance a été longue, les interventions nombreuses. Nous avons demandé une interruption de séance pour nous retirer, et cela était normal. Cela fait maintenant 6 mois que nous demandons à travailler sur le fond, souffrez que nous avons pris 20 à 25 minutes sur un sujet qui est, vous le disiez tous, d'une grande importance. Je reviens sur ce que nous avons dit à plusieurs voix en début de séance, et j'ai entendu le Président reconnaître lui-même que la méthode n'avait pas été bonne. Cela, nous le redisons. Et nous redisons que le travail est devant tous.

Nous demandons également au Président RICHERT de nous confirmer que le projet qui était joint, de 29 pages, que personne n'a eu d'ailleurs le temps de travailler, quelle que soit d'ailleurs sa sensibilité politique – puisque nous l'avons reçu quelques jours avant –, est retiré et que nous nous mettrions donc tous au travail sur la base, effectivement, de groupes projets. Dans la nouvelle délibération qui est proposée, qui se substitue à l'ancienne, il y a effectivement un certain nombre d'évolutions, des précisions qui sont données. Notamment, la première délibération disait que le projet était en quelque sorte bouclé et que le groupe projet en faisait la publicité et là - et c'est bien l'interprétation que nous souhaitons voir confirmée –, on nous dit « oui, maintenant, on va tous se mettre au travail et travailler ce projet ensemble ». Il est très important que nous ayons une réponse sur ce point, et je laisserai le Président RICHERT me répondre. S'il nous confirme qu'effectivement le projet initial n'était qu'un document de travail, qu'il n'est pas objet de vote et que le projet sera bien bâti avec les élus, la société civile, avec les agglos, les maires et la population, cela change la donne, mais cela sera une contribution utile au débat que nous aurons obtenue.

J'ajoute enfin que nous serons alors dans l'esprit de la résolution que nous avons proposée tout à l'heure, et qui disait qu'il fallait nous mettre maintenant au travail collégialement. Si l'on veut une réforme qui fonctionne, il faut impliquer tout le monde dans le travail. Nous étions en début de séance sur une position critique par

rapport à ce qui avait été proposé. Nous y avons substitué une nouvelle délibération et, nous dit-on, une nouvelle démarche. Mais nous verrons. La position que nous allons prendre est évidemment d'aller travailler sur les projets. Mais nous avons été échaudés par le fait que la délibération de mai pour le Conseil Régional n'ait pas été respectée. Nous sommes donc dans l'idée d'être sur une position d'abstention constructive. Mais il vous appartiendra ensuite, cette fois-ci, de mettre en œuvre une méthodologie où tout le monde pourra travailler pour le même objectif et le même but.

Monsieur le Président, je vous demande de répondre très clairement aux questions que je vous ai posées, ce qui conditionnera la position des socialistes et démocrates et républicains.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Au nom du Président RICHERT et du Président KENNEL, je crois que le propos a été constant dans le document, mais aussi ce matin : il s'agit bien entendu aujourd'hui d'un point de départ, et nous allons effectivement faire travailler tous ceux, y compris de la société civile, cela a été dit et redit, mais nous le redisons encore une fois, avant que le vote n'intervienne. Le Conseil d'Alsace reste maintenant à construire avec tous.

M. le Président du Conseil Régional d'Alsace, Philippe RICHERT

Je suis, permettez-moi de le dire, un peu gêné. Il ne faut pas partir de l'idée que c'est le Président RICHERT qui est la norme. Nous sommes trois Présidents, tous les trois avec la même légitimité. Quand Charles répond, il répond pour l'ensemble. Je comprends bien, M. HOME, comme nous nous côtoyons régulièrement, au Conseil Régional, que je sois directement interpellé. Je voudrais donc confirmer à mon tour ce que j'ai déjà dit tout à l'heure dans mon propos liminaire et ce que j'ai répété dans mon propos en réponse, en particulier à Jean-Marc WILLER à Jacques FERNIQUE et à Jo SPIEGEL et aussi Henri STOLL : nous avons construit un document qui est illustratif de ce que ce Conseil d'Alsace peut nous amener comme avancées dans un certain nombre de domaines. Nous avons, parallèlement, une délibération sur une résolution qui reprend, et vous l'aurez compris, très largement, ce que nous avons dit lorsque nous nous étions réunis au Conseil Régional. Il n'y a pas de remise en cause. Seulement, ce qui s'est passé, c'est qu'il y a eu un délai nécessaire pour travailler entre élus Présidents sur un dossier qui est un dossier sensible. Donc, il n'y a pas eu, permettez-moi de le redire, de mauvaise démarche. Mais un temps était nécessaire. Lorsque l'on est sur un sujet aussi important, je crois qu'il faut parfois se laisser le

temps. Et nous aurons ce temps, aussi, pour continuer à travailler tous ensemble. Je ne peux pas dire plus. Je le dis publiquement devant l'ensemble du congrès d'Alsace, devant les Alsaciens réunis, et devant l'ensemble de la population concernée au travers de tous les médias qui sont présents. On ne peut pas faire mieux.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

J'ajouterai aux propos d'Antoine HOME qui disait tout à l'heure qu'il a été chagriné par l'évolution du texte qui avait été adopté par le Conseil Régional, que je pense qu'il s'agit déjà de définir une méthode qui serait celle d'une loi qui porte et d'autres qui suivent. Si nous ne sommes pas en coproduction, nous n'entraînerons pas avec nous nos populations. Je ne veux pas rouvrir le débat, mais je voudrais aussi dire très solennellement qu'en tous les cas, mes collègues et moi-même nous sentons redevables devant nos populations de leur intérêt tel qu'ils le perçoivent, et dont nous expliquerons les évolutions dans la proximité, et qu'il faut qu'ils entendent toutes et tous que nous sommes là pour elles et eux. Sinon, cela ne marchera pas. Je dis clairement aux Haut-Rhinois et Haut-Rhinoises, et je pense au nom de mes collègues, que nous veillerons ensemble à ce qu'effectivement l'intérêt de tous et de leurs territoires soit pris en compte. Je crois qu'il était utile de le redire et que c'est pour chacun d'entre vous, pour le territoire alsacien ou pour le territoire bas-rhinois, quelque chose que nos populations doivent entendre. C'était sur la méthode. Nous restons sur les prises de parole des chefs de groupes en termes d'explications de groupe. Je crois que c'est Jo SPIEGEL qui a demandé peut-être le premier. Mais rapidement.

M. Jo SPIEGEL, Conseiller général du Haut-Rhin.

Mes chers collègues, il faut accepter un minimum de débats d'explications de vote et de transparence, et de s'écouter deux minutes. Merci.

Sur l'analyse nous sommes totalement solidaires en tant que conseillers généraux socialistes du Haut-Rhin de l'expression d'Antoine HOME. Mais je peux vous dire, et ce n'est pas par inimitié par rapport à Charles BUTTNER, mais ce que je viens d'entendre est insupportable. D'entendre le Président du Conseil Général poussé par ses troupes à perdre 8 minutes... pardon 8 mois, 9 mois pour arriver au Conseil d'Alsace unique et nous faire la leçon sur le Conseil d'Alsace unique, et nous voir, nous, conseillers généraux socialistes du Haut-Rhin, qui nous sommes battus avec les Verts, depuis plus de quinze ans pour un Conseil d'Alsace unique, je ne peux pas

psychologiquement voter contre le Conseil d'Alsace unique, mais je demande que cette position ne soit pas considérée comme politique. Elle est une position éthique qui ne met absolument en rien en cause la solidarité entre les socialistes en Alsace - il y a d'autres sujets sur lesquels on pourra se bagarrer. Ce sujet-là, je pense que, Philippe RICHERT, Guy-Dominique KENNEL en ont beaucoup souffert depuis 9 mois. Je le dis parce que personne n'ose le dire, et je trouve qu'il est insupportable d'avoir des discours vertueux alors que, depuis 10 mois, on perd du temps pour construire le Conseil d'Alsace unique. Vous comprendrez donc que nous, conseillers généraux socialistes du Haut-Rhin, fâchés, en colère, mais constructifs, mais critiques – car depuis 6 mois, nous demandons un bilan d'étape –, nous votions et donnions une dernière chance pour une coproduction intelligente avec les habitants, avec le CESER. de telle sorte que l'on tourne la page d'une démarche qui a été vraiment « psychédélique ».

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Je ne répondrai pas une nouvelle fois. Jacques FERNIQUE pour terminer.

M. Jacques FERNIQUE, Conseiller régional.

Vous l'avez compris, je l'ai dit tout à l'heure, en introduction de la séance, nous, les écologistes du Conseil Général du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Région étions clairs, unis sur nos objectifs. Nous avons fait le pari du dépassement de nos habitudes politiques, nous avons fait le choix de faire bouger les lignes, et il fallait les faire bouger, parce que le projet de document qui nous était remis au moment de la convocation de ce congrès ne nous semblait pas satisfaisant, et ne nous semblait pas en mesure de permettre une démarche qui conduise à la réussite du référendum sans laquelle rien ne se fera ; nous avons donc proposé des amendements clairs et nets comme, tout le monde pouvait le faire ; l'amendement de maintenir l'objectif de collectivité unique. Il est maintenu ; il est clair, il est net. L'amendement qui modifiait légèrement la nature du texte et de façon substantielle – car il ne s'agissait pas d'un texte qui s'adossait sur des orientations politiques d'un camp politique, même s'il est tout à fait légitime parce qu'il est majoritaire aujourd'hui, d'afficher ses orientations –, car il fallait que nous puissions choisir ensemble le cadre démocratique de la décentralisation cohérente que souhaite l'Alsace, qui convienne à l'ensemble des démocrates. Nous souhaitons une clarification sur l'équilibre difficile qu'il faudra trouver et ménager entre les deux modes de scrutin qui fabriqueront ce futur Conseil d'Alsace en 2014. La formulation a encore été améliorée en cours de séance, et nous

en sommes contents. Et puis il fallait déminer cette question ; il n'est pas question, même si nous tenons à équilibrer les choses, entre les pôles de notre Alsace, de mettre en cause le statut de capitale régionale de Strasbourg. Nous avons donc eu le sentiment d'être utiles. De ne pas faire de la figuration, et donc, nous voterons cette résolution.

M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles BUTTNER

Il y aurait une demande de parole ; mais je crois que c'était convenu ainsi, il y a eu beaucoup de demandes, autant que l'on en reste là et que l'on passe au vote. Sur la question de ce projet que nous partageons, je crois que, très majoritairement, nous avons entendu effectivement les déclarations des différents responsables de groupes, et je crois qu'il serait effectivement maintenant plus judicieux que nous manifestations immédiatement notre enthousiasme pour ce projet, notre volonté de le faire aboutir et d'emprunter ce chemin qui nous mènera effectivement vers le Conseil d'Alsace en 2014. Qui est pour ? Nous allons a priori vers un chiffre qui n'est pas définitif, mais nous allons le valider avec maintenant le vote des contres. Qui est contre ? D'abord les abstentions. Qui s'abstient ? Il y aurait donc 19 abstentions. Il y a 19 abstentions. Quelles sont les voix qui se prononcent contre ? Il y en aurait une. Mes chers collègues, nous allons donc clore cette séance. Tout d'abord, et avant de prononcer le score final, en me réjouissant quand même en tant que représentant de la collectivité accueillante, vous ayez passé une matinée que techniquement, correcte, avec un accueil de qualité. Je suis ravi que cela ait bien fonctionné de ce côté-là. Comme quoi, un congrès d'Alsace et donc une collectivité peut se réunir chez nous, dans nos collectivités. Avant de dire le résultat final, vous êtes bien entendu toutes et tous invités à participer à l'apéritif déjeunatoire qui est organisé dans les salles que l'on vous indiquera. Et donc, in fine, et je me lève pour ce résultat solennel, avec mes deux Présidents. Le résultat final est de 101 voix pour, 19 abstentions et 1 voix contre.

Applaudissements dans la salle

Avant de partir déjeuner, il y a une photo de groupe, si vous le souhaitez.

La séance est levée.